



SAFT GROUPE S.A.

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 18 963 365 euros

Siège social : 12, rue Sadi Carnot, 93170 Bagnole

RCS Bobigny B 481 480 465

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2008



La présente actualisation du document de référence 2008 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 novembre 2009 sous le numéro D.09-0105-A01 conformément à l'article 212-13, IV de son Règlement général. Elle complète le document de référence 2008 de Saft Groupe S.A., enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 2 avril 2009 sous le numéro R.09-014.

Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires de la présente actualisation du document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Saft Groupe S.A., 12 rue Sadi Carnot, 93170 Bagnole. La présente actualisation du document de référence peut également être consultée sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de Saft (www.saftbatteries.com).

Remarques générales

La présente actualisation (l'« **Actualisation** ») a pour objet de mettre à jour le document de référence 2008 de Saft Groupe S.A. enregistré par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 2 avril 2009 sous le numéro R.09-014 (le « **Document de Référence** »). Ne figurent dans l'Actualisation du Document de Référence que les sections du Document de Référence pour lesquelles une actualisation s'est avérée nécessaire.

Dans la présente Actualisation, les expressions « Saft » ou la « Société » désignent la société Saft Groupe S.A. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble des sociétés entrant dans son périmètre de consolidation.

La présente Actualisation contient des indications sur les objectifs du Groupe ainsi que des déclarations prospectives, notamment relatives à ses projets en cours ou futurs. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », « devoir », ainsi que d'autres termes similaires. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prospectives dépend de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations prospectives et ces informations sur les objectifs peuvent être affectées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale ainsi que les facteurs de risques détaillés aux pages 64 à 70 et 107 à 112 du Document de Référence, tels que mis à jour et complétés dans la section 2 de la présente Actualisation.

La présente Actualisation contient des informations sur les marchés du Groupe et ses positions concurrentielles, y compris des informations relatives à la taille de ses marchés. Sauf indication contraire, ces informations sont des estimations du Groupe et ne sont fournies qu'à titre indicatif. Les estimations du Groupe sont fondées sur des informations obtenues auprès de clients, fournisseurs, organisations professionnelles et autres intervenants des marchés au sein desquels le Groupe opère. Bien que le Groupe considère que ces estimations sont pertinentes à la date de la présente Actualisation, il ne peut garantir l'exhaustivité ou l'exactitude des données sur lesquelles ces estimations sont fondées, ou que ses concurrents retiennent les mêmes définitions des marchés sur lesquels ils opèrent.

SOMMAIRE

1. DÉVELOPPEMENT DE SAFT DANS L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION DE BATTERIES LITHIUM-ION	4
1.1 Saft, un spécialiste mondialement reconnu de la conception et de la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie	4
1.2 Développement de l'activité de production de batteries lithium-ion	7
1.3 Deux projets majeurs pour Saft dans le cadre du développement de son activité de production de batteries lithium-ion	10
2. FACTEURS DE RISQUE	12
3. EVÈNEMENTS RÉCENTS	15
4. INFORMATIONS FINANCIÈRES	18
4.1 Résultats financiers du premier semestre 2009	18
4.2 Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009	46
5. PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES	50
5.1 Prévisions pour l'exercice 2009	50
5.2 Principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions	50
5.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les prévisions	51
6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	52
6.1 Organisation et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	52
6.2 Options de souscription d'actions attribuées par l'émetteur aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009	52
6.3 Options de souscription d'actions levées depuis le 1 ^{er} janvier 2009 par les dirigeants mandataires sociaux	52
6.4 Intérêts des dirigeants dans le capital de la Société à la date de la présente Actualisation	53
6.5 Opérations réalisées sur les actions de la Société par les dirigeants et personnes assimilées	53
6.6 Autres informations sur les dirigeants et mandataires sociaux	54
7. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL SOCIAL	55
7.1 Opérations affectant le capital social entre le 1 ^{er} janvier 2009 et la date de l'Actualisation	55
7.2 Acquisition par la Société de ses propres actions	55
7.3 Attribution d'options de souscription d'actions	56
7.4 Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009	56
8. RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	58
9. TABLE DE CONCORDANCE	59

1. DÉVELOPPEMENT DE SAFT DANS L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION DE BATTERIES LITHIUM-ION

1.1 Saft, un spécialiste mondialement reconnu de la conception et de la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie

1.1.1 Une position forte sur des marchés de niche

Saft est un spécialiste mondialement reconnu de la conception et de la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie. Les batteries Saft sont employées dans des applications à hautes performances, telles que les infrastructures et les processus industriels, les télécommunications, les transports, l'espace et la défense.

Plus de 75% des ventes du Groupe sont réalisées dans des secteurs pour lesquels Saft est leader mondial. Saft estime ainsi être le premier fabricant mondial de : (i) batteries à base de nickel pour les applications à usage industriel dans le domaine du transport, aérien et ferroviaire, des applications stationnaires (alimentation d'énergie de secours) et de l'éclairage de sécurité, (ii) batteries au lithium primaire pour l'industrie de l'électronique et de la défense et (iii) batteries au lithium-ion pour les satellites commerciaux. Sur les six premiers mois de l'exercice 2009, le Groupe estime que 39% de ses ventes sont constituées de ventes de batteries de remplacement.

Saft, qui emploie près de 4 000 personnes dans le monde entier, est présent dans 18 pays. Ses 15 sites de production et son vaste réseau commercial permettent au Groupe de servir ses clients dans le monde entier.

Saft bénéficie aujourd'hui d'une position forte sur des marchés de niche, d'un portefeuille de technologies et de marchés très diversifiés ainsi que de relations commerciales solides et durables avec des clients de premier ordre qui sont autant d'atouts pour accompagner le Groupe dans le développement de ses activités et nouvelles technologies.

Entre 2005 et 2008, les ventes du Groupe ont augmenté de manière importante, avec une croissance annuelle moyenne de 4,9% à taux de change constants. L'évolution des ventes du Groupe au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, marquée par une baisse relative dans un contexte global de crise économique, ainsi que les prévisions et perspectives du Groupe pour l'exercice 2009 sont détaillées aux sections 4.2 et 5 de la présente Actualisation.

Enfin, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2009, les ventes de batteries à base de lithium-ion ont représenté 11% du chiffre d'affaires du Groupe (voir les sections 4.2 et 5 de la présente Actualisation) et celui-ci entend accélérer le développement des ventes de cette technologie.

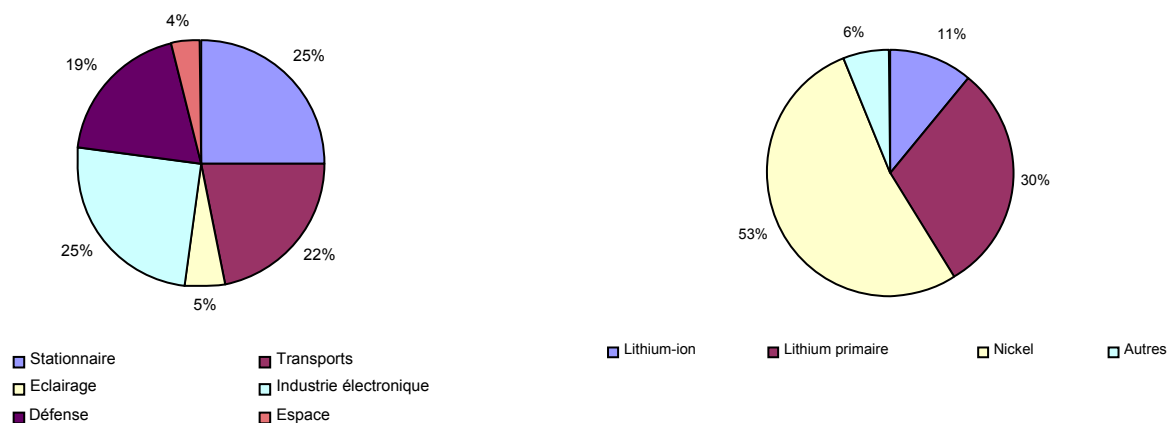
Saft a en outre démontré sa solidité financière et sa rentabilité depuis son introduction en bourse, malgré un contexte difficile lié à l'évolution du prix des matières premières (notamment celui du nickel) et des taux de change, et pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2009, à l'impact de la crise économique sur ses activités dans certains marchés importants.

1.1.2 Un portefeuille de technologies et de marchés très diversifié

Le Groupe appuie son développement sur un portefeuille de technologies et de marchés très diversifiés.

Saft est présent sur un ensemble de marchés spécialisés où il offre à ses clients des produits à haute valeur ajoutée en particulier : l'industrie électronique, les applications industrielles stationnaires de secours, les transports, la défense, l'éclairage et l'espace. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2009, Saft a réalisé 25% de ses ventes dans le domaine de l'industrie électronique, 25% dans celui des applications industrielles stationnaires de secours, 22% dans celui des transports (aviation et rail), 19% dans la défense, 5% dans l'éclairage et 4% dans l'espace (satellites et lanceurs).

Les batteries produites et vendues par Saft sont conçues, développées et fabriquées à partir de technologies variées. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2009, 53% des ventes réalisées par Saft concernaient des batteries à base de nickel, 30% des batteries lithium primaire, 11% des batteries lithium-ion et 6% des batteries fabriquées à partir d'autres matériaux.



1.1.3 Des relations commerciales solides avec une clientèle diversifiée de premier ordre

Le Groupe a développé des relations commerciales historiques avec des clients de premier ordre dans les différents marchés sur lesquels il est présent, parmi lesquels :

- dans les applications stationnaires de secours, avec des groupes tels qu'AEG Power Systems, AT&T ou Schneider Electric ;
- dans les transports, avec des groupes tels qu'EADS, Bombardier, Kawasaki, Alstom ou Boeing ;
- dans l'industrie électronique, avec des groupes tels qu'Itron ou Neptune Technologie Group ;
- dans la défense, avec les forces armées américaines et françaises, le gouvernement indien, DCNS ou Raytheon ;
- dans l'éclairage, avec des groupes tels que Legrand, Zumtobel Group ou Cooper ; et
- dans l'espace, avec des groupes tels qu'EADS Astrium, Thalès ou Boeing.

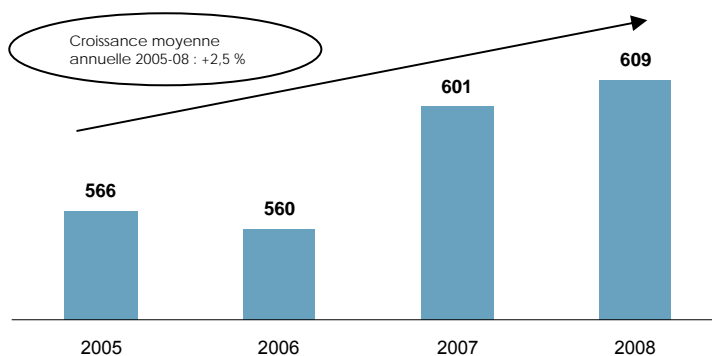
1.1.4 Des résultats financiers et une profitabilité solides depuis l'introduction en bourse

Depuis son introduction en bourse en 2005, le Groupe a démontré sa capacité à dégager des résultats financiers et une profitabilité solides, malgré un contexte parfois difficile lié à l'évolution du prix des matières premières (notamment celui du nickel) et des cours de change.

Entre 2005 et 2008, les ventes du Groupe ont ainsi progressé à un rythme moyen annuel de 2,5% à taux de change courants et de 4,9% à taux de change constants, confirmant les objectifs de croissance de chiffre d'affaires que le Groupe avait annoncé lors de son introduction en bourse.

L'évolution des ventes du Groupe au cours des neuf premiers mois de l'année 2009 marquée par une baisse relative dans un contexte global de crise économique, ainsi que les prévisions et perspectives pour l'exercice 2009 sont détaillées aux sections 4.2 et 5 de la présente Actualisation.

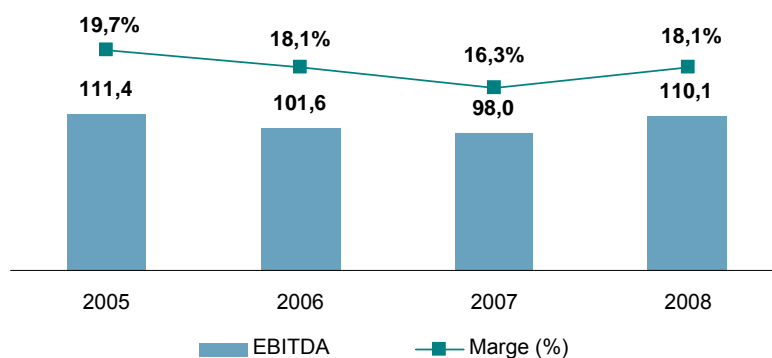
Ventes - à taux de change courants (million d'euros)



Depuis 2005, la marge d'EBITDA¹ dégagée par le Groupe est élevée, confirmant la forte rentabilité de Saft.

A l'exception de l'exercice 2007 au cours duquel la marge d'EBITDA a été affectée par la très forte hausse du prix du nickel, la marge d'EBITDA du Groupe a toujours été supérieure à 18% du chiffre d'affaires. Ainsi en 2008, l'EBITDA consolidé a atteint 110,1 millions d'euros, soit une marge de 18,1% du chiffre d'affaires.

EBITDA² (million d'euros)

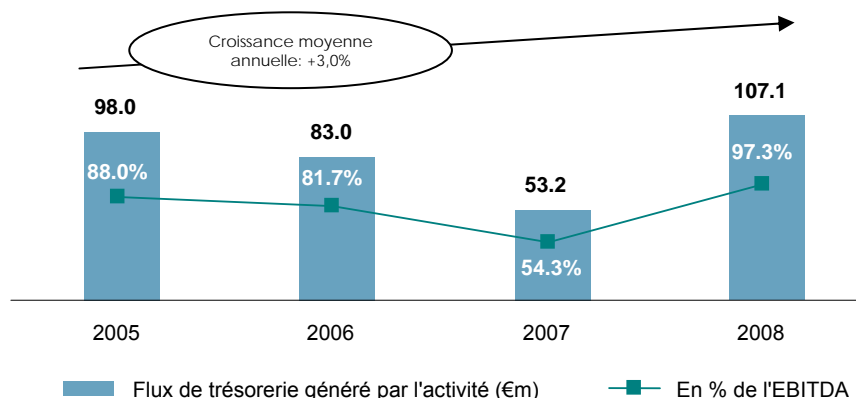


Comme le montre le tableau ci-dessous, les activités du Groupe génèrent de manière récurrente, à l'exception de l'exercice 2007 pour les raisons décrites ci-dessus, d'importants flux de trésorerie (avant le coût de l'endettement et l'impôt). Cette forte génération de flux de trésorerie depuis 2005 a permis au Groupe de financer des investissements importants.

¹ L'EBITDA se définit comme le résultat opérationnel avant amortissements, frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels.

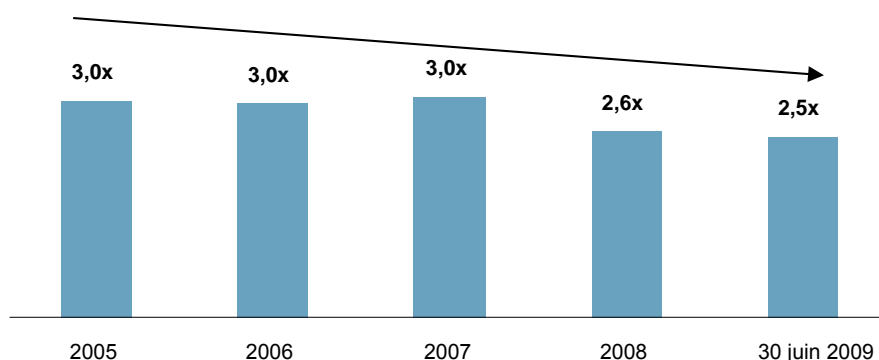
² Les chiffres sont retraités afin de prendre en compte le crédit d'impôt recherche et l'ajustement de l'EBITDA en 2005 pour exclure les coûts liés à l'introduction en bourse.

Flux de trésorerie généré par l'activité avant coût de l'endettement et impôts (millions d'euros)



Les performances opérationnelles du Groupe et sa capacité à générer des cash flows libres lui ont également permis de réduire le niveau de son endettement net. Le ratio dette nette / EBITDA du Groupe a ainsi été réduit de 3,0 à fin 2005 à 2,6 à fin 2008. Ce ratio s'élevait à 2,5 au 30 juin 2009.

Ratio Dette Nette / EBITDA (x)



1.2 Développement de l'activité de production de batteries lithium-ion

Fort de ses investissements en recherche et développement et d'une expertise industrielle de près de 90 ans, Saft entend désormais profiter des opportunités de croissance importantes du marché des batteries lithium-ion afin d'exploiter cette technologie sur de nouvelles applications telles que le stockage des énergies renouvelables et les véhicules hybrides et électriques.

1.2.1 Un leader dans l'innovation et l'investissement en recherche et développement

Saft met la recherche et développement au cœur de ses activités. En 2008, le Groupe a consacré 5,6% de son chiffre d'affaires à l'investissement dans la recherche-développement contre 3,7% en 2004. En 2008, les équipes de recherche et développement du Groupe rassemblaient 355 personnes contre 303 en 2004. Enfin, afin de renforcer l'efficacité de ses efforts de recherche-développement, le Groupe s'appuie sur des relations et des partenariats solides avec des universités françaises telles que l'Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux et l'École Polytechnique.

Les programmes de recherche portent sur un ensemble de plusieurs technologies. Parmi les technologies développées par Saft, le lithium-ion occupe de longue date une place importante. Le Groupe travaille en effet sur la technologie du lithium-ion depuis le début des années 1990, essentiellement sur celle du nickel-cobalt-aluminium. Il dispose en particulier d'une expérience de quinze (15) années en recherche et développement et de dix (10) années dans la production de batteries au lithium-ion. Il dispose également d'une expertise sur les technologies lithium-ion à base de phosphate de fer, superphosphate et nickel-cobalt-manganèse. Le Groupe estime ainsi disposer d'une expertise unique en la matière, et que l'ensemble des technologies du lithium-ion ci-dessus évoquées auront un coût de revient proche dès lors qu'elles feront l'objet d'importants volumes de production.

1.2.2 Les atouts de la technologie du lithium-ion

Saft considère que la technologie du lithium-ion développée par le Groupe présente de nombreux avantages pour ses clients. Elle permet de fournir une forte densité énergétique et/ou forte puissance, tout en permettant aux batteries d'avoir une durée de vie plus longue. Enfin, le lithium-ion permet de concevoir des batteries d'un poids réduit et ne nécessitant aucune maintenance.

Saft estime que la technologie du lithium-ion qu'il a développée peut être utilisée de manière profitable dans de nombreux domaines d'activité et en particulier dans les marchés des télécommunications, de la défense, de l'aviation, ainsi que ceux des véhicules hybrides et électriques et du stockage des énergies renouvelables.

1.2.3 Des opportunités de croissance importantes

Sur les marchés existants du Groupe (télécommunications, défense et aviation notamment)

Saft entend en premier lieu développer ses activités de lithium-ion dans les secteurs des télécommunications, de la défense et de l'aviation. Dans chacun de ces marchés sur lesquels Saft est déjà présent et fortement implanté, le Groupe peut s'appuyer sur des relations commerciales solides avec des clients de premier ordre.

- Télécommunications

Le Groupe considère que les changements dans l'architecture des réseaux dans le domaine des télécommunications devraient amener les opérateurs à investir dans de nouvelles « générations » de batteries plus petites et plus légères, convenant davantage à des sites décentralisés, de taille plus réduite, de longue durée de vie et potentiellement exposées à des conditions climatiques difficiles. Le Groupe propose d'ores et déjà plusieurs applications de batteries lithium-ion sous sa ligne produit « Intensium ». Saft estime que la part de marché des batteries à technologie dite avancée devrait progresser dans les années à venir et envisage de répondre à cette demande en développant de nouvelles lignes de produits.

- Défense

Dans le domaine de la défense, les batteries lithium-ion fabriquées par le groupe Saft permettent de satisfaire les exigences d'un nombre croissant de programmes de haute technologie. Saft a déjà livré des prototypes et systèmes à des groupes tels que Raytheon, DCNS ou BAE Systems pour un certain nombre d'applications telles que des véhicules militaires hybrides, les systèmes d'acquisition de cibles (« *Improved Target Acquisition Systems* ») ou applications navales de surface et sous-marines. Saft estime que la technologie lithium-ion lui permettra d'atteindre dans le domaine de la défense des niches de marché, peu développées à ce jour, telles que notamment les véhicules hybrides pour la défense.

- Aviation

Dans le domaine de l'aviation, les batteries lithium-ion fabriquées par Saft permettent de répondre aux nouvelles exigences des constructeurs d'avions, à savoir des systèmes électroniques et électriques plus performants et une réduction de la consommation de carburant. Les batteries au lithium-ion répondent à ces nouvelles exigences de par une très forte densité énergétique et un poids réduit d'environ 50% par rapport à une batterie nickel traditionnelle. La valeur des systèmes de batteries lithium-ion installés dans les nouvelles générations d'avions est environ trois à quatre fois supérieure à celle des batteries au nickel équipant les avions actuels.

Le Groupe se positionne déjà sur les batteries lithium-ion destinées aux nouvelles générations de programmes d'aviations militaires ou civiles. Le Groupe intervient notamment sur le programme F35 Joint Strike Fighter et l'Airbus A350.

Le projet industriel de construction d'une usine de fabrication de batteries lithium-ion à Jacksonville aux États-Unis (voir le paragraphe 1.3.1 ci-dessous) doit permettre au Groupe de renforcer sa capacité pour les marchés des télécommunications, de la défense et de l'aviation notamment.

Sur de nouveaux marchés (stockage des énergies renouvelables et véhicules hybrides et électriques)

Saft entend d'autre part développer sa technologie du lithium-ion sur de nouveaux marchés, en particulier ceux du stockage des énergies renouvelables et des véhicules hybrides et électriques.

- Stockage des énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables et leur poids croissant dans la production et la consommation d'énergie fait naître de nouveaux besoins ainsi que de nouvelles contraintes qui ont favorisé l'émergence d'un marché du stockage de l'énergie à grande échelle. Bien qu'il soit difficile d'évaluer précisément les perspectives de développement de ce marché à long terme (voir la section 2 - « Facteurs de risque » de la présente Actualisation), certaines analyses estiment que ce nouveau marché du stockage d'énergie au niveau des réseaux est d'une taille potentiellement très importante et pourrait atteindre 2,5 milliards de dollars en 2015 (source : *GreenTechMedia Research*) et 4,1 milliards de dollars en 2018 (source : *Pike Research*). Des prévisions plus optimistes estiment que ce marché pourrait atteindre 8,3 milliards de dollars en 2016 (source : *Nano Markets*).

Selon l'étude réalisée par *GreenTechMedia Research* ci-dessus mentionnée, 20% de ce marché du stockage de l'énergie dans les réseaux devrait être assuré par des éléments et batteries fabriqués à base de lithium-ion. Saft estime que les batteries lithium-ion qu'il fabrique permettront de répondre à un certain nombre de besoins sur ce nouveau marché du stockage des énergies renouvelables dans les réseaux.

En outre, le Groupe considère que les batteries lithium-ion lui permettront également de s'implanter sur le marché spécifique des applications distribuées et résidentielles qui représentent elles aussi un marché potentiel important à moyen terme.

Le Groupe estime être bien placé sur ces marchés, notamment en raison de sa bonne connaissance des clients présents sur ces marchés. Saft a d'ores et déjà conclu des contrats, développé et livré des produits pour des projets de stockage d'énergies renouvelables, tant pour des applications au sein des réseaux que résidentielles, à l'exemple du projet développé avec ABB depuis 2008 relatif à un nouveau système de batterie lithium-ion haute tension destiné à renforcer la stabilité des réseaux de distribution d'énergie.

Ces nouveaux marchés du stockage des énergies renouvelables bénéficient par ailleurs de trois principaux facteurs favorables à leur développement : (i) un soutien politique lié aux réglementations, notamment européennes et américaines, tendant à favoriser le développement des énergies renouvelables et à limiter l'émission de gaz à effet de serre (à l'exemple de la Directive 2001/77/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2001 relative à la promotion de l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables sur le marché intérieur de l'électricité), (ii) une prise de conscience accrue des consommateurs vis-à-vis des politiques environnementales et (iii) des hausses brutales et fréquentes du prix du pétrole et autres énergies fossiles ainsi que des anticipations de hausses tendancielles et durables de leurs prix liées à l'épuisement progressif des réserves en énergie fossile et l'augmentation continue des coûts de leur extraction.

Le projet industriel de construction d'une unité de fabrication d'éléments et batteries au lithium-ion à Jacksonville dans l'État de Floride aux États-Unis (voir le paragraphe 1.3.1 ci-dessous) doit permettre au Groupe de se développer sur ce marché prometteur du stockage des énergies renouvelables.

- Batteries pour véhicules hybrides et électriques

Dès 2006, Saft a créé une co-entreprise avec son partenaire Johnson Controls Inc. afin de développer ses activités de lithium-ion pour le marché automobile des véhicules propres.

La co-entreprise Johnson Controls-Saft a déjà été sélectionnée comme fournisseur de batteries lithium-ion pour véhicules hybrides et électriques par les groupes Mercedes, BMW, Ford et Azure Dynamics. Johnson Controls-Saft exploite d'ores et déjà une usine de batteries lithium-ion destinées à des véhicules hybrides et électriques à Nersac en France. Le seul véhicule hybride actuellement sur le marché et bénéficiant de batteries lithium-ion (la Mercedes S400) est ainsi équipé d'une batterie fabriquée par Johnson Controls-Saft sur ce site de Nersac.

Johnson Controls-Saft a été sélectionné par les leaders mondiaux dans le domaine de l'automobile pour des projets recouvrant l'intégralité du spectre des véhicules propres (voiture hybride, hybride rechargeable et 100% électrique), à la fois pour des véhicules légers et des véhicules utilitaires et pour des modèles destinés tant au haut de gamme qu'au grand public.

Compte tenu du potentiel de développement important de ce marché, et des projets en cours avec un certain nombre de constructeurs dont les groupes Volkswagen et Jaguar/Land Rover, Johnson Controls-Saft projette la construction prochaine d'une importante unité de fabrication d'éléments et batteries au lithium-ion à Holland dans l'État du Michigan aux États-Unis (voir le paragraphe 1.3.2 ci-dessous).

Selon une étude publiée en avril 2009 par le cabinet Roland Berger, le marché mondial (Europe occidentale, États-Unis, Japon et Chine) des batteries pour véhicules propres atteindrait en 2014 entre 3,3 et 5,6 milliards d'euros selon le scénario retenu. D'autres études, plus optimistes, concernant le développement de ce marché des batteries avancent des chiffres dépassant les 10 milliards de dollars pour le marché mondial à horizon 2015 (voir la section 2 - « Facteurs de risque » de la présente Actualisation).

1.3 Deux projets majeurs pour Saft dans le cadre du développement de son activité de production de batteries lithium-ion

Le Groupe conduit actuellement la réalisation aux États-Unis de deux grands projets industriels consistant en la construction et la mise en service d'ici 2011-2012 de deux unités de fabrication de batteries au lithium-ion en Floride (projet Saft) et dans le Michigan (projet de la co-entreprise Johnson Controls-Saft).

Ces deux projets ont été sélectionnés afin de bénéficier d'aides publiques fédérales octroyées par le Department of Energy dans le cadre des dispositions du *Federal American Recovery and Reinvestment Act* (ARRA) du 17 février 2009, le système fédéral américain d'aide à la relance. Les projets conduits par Johnson Controls-Saft et Saft ont été les principaux bénéficiaires des aides publiques attribuées dans le cadre de l'ARRA en août 2009.

1.3.1 Construction d'une usine Saft de fabrication de batteries lithium-ion en Floride

Le projet de Saft vise à construire à Jacksonville en Floride une usine de fabrication de batteries lithium-ion. Cette usine de grande capacité doit permettre au Groupe, à travers sa filiale Saft America Inc., de servir des nouveaux marchés en fabriquant des éléments et intégrant des batteries lithium-ion pour les véhicules hybrides militaires, l'aviation, les réseaux intelligents, le secours des réseaux télécoms ainsi que les solutions de stockage des énergies renouvelables. La mise en service de cette usine, réalisée directement par Saft, devrait démarrer dès 2011 et se finir en 2012.

Ce projet, d'un coût global d'environ 200 millions de dollars devant être apportés sur la période 2010-2012 (comprenant à la fois les investissements capitalistiques et les charges opérationnelles relatives à la mise en œuvre de l'usine), a été sélectionné pour recevoir une subvention sous la forme d'un programme de partage des coûts (« *cost-sharing* ») à hauteur de 50% pouvant atteindre 95,5 millions de dollars dans le cadre des dispositions du *Federal American Recovery and Reinvestment Act* (ARRA). L'octroi de cette subvention, qui devrait être perçue de manière étalée au rythme de l'avancement du projet, reste néanmoins soumis à l'aboutissement des négociations avec le Département de l'Énergie américain (voir la section 2 - « Facteurs de risque » de la présente Actualisation). Il s'agit du seul projet bénéficiant de ces dispositions qui ne soit pas directement relatif à l'automobile.

Saft a également été sélectionné afin de bénéficier d'aides complémentaires de l'État de Floride et de la ville de Jacksonville pour un montant pouvant atteindre 20,8 millions de dollars. La plupart de ces aides/crédits d'impôts s'étalent sur plusieurs exercices (certains pouvant aller jusqu'à plus de 10 ans). Ces aides/crédits d'impôts vont majoritairement venir réduire les charges opérationnelles de l'usine de Jacksonville dans les années futures. En contrepartie de ces aides et crédits d'impôt, la Société devra respecter un certain nombre d'engagements liés principalement à la création d'emplois et au respect d'un niveau de salaire moyen minimum.

Cette unité de production, à la pointe de la technologie, doit permettre d'assurer rapidement une disponibilité de solutions batteries compétitives sur le marché américain et les marchés internationaux.

Saft estime que l'usine de Jacksonville devrait fonctionner à pleine capacité en 2015 et se fixe pour objectif à cet horizon, la réalisation à partir de cette unité d'un chiffre d'affaires annuel de 200 millions de dollars et une marge d'EBITDA de 15%.

1.3.2 Construction par la joint venture Johnson Controls-Saft d'une usine de fabrication de batteries lithium-ion pour véhicules hybrides et électriques dans le Michigan

Dans le cadre de la co-entreprise Johnson Controls-Saft (une description détaillée de cette co-entreprise et des accords correspondants figure aux pages 64 à 65 et 154 à 155 du Document de Référence), Saft et son partenaire ont décidé de développer une nouvelle usine de fabrication de batteries lithium-ion pour le marché des véhicules hybrides et électriques, en sus de celle de Nersac déjà en service. Cette unité importante sera située à Holland dans le Michigan sur un site industriel existant. La mise en service de cette usine devrait démarrer dès 2011 et se finir en 2012. Cette usine, destinée à répondre à la demande du marché américain mais aussi des marchés internationaux des véhicules propres sera notamment utilisée pour servir les contrats de production d'ores et déjà remportés avec Ford, pour équiper pendant 5 ans son premier véhicule hybride raccordable au réseau (« PHEV ») qui sortira en 2012, ainsi qu'avec Azure Dynamics pour l'approvisionnement pendant 5 ans en batteries pour véhicules hybrides utilitaires.

L'unité de production de Holland, dont le coût total est estimé par Johnson Controls-Saft à environ 300 millions de dollars devant être apportés sur la période 2010-2012 (investissements capitalistiques et charges opérationnelles de mise en œuvre de l'usine), a été sélectionnée pour bénéficier, outre d'un financement fédéral de 50% décrit ci-dessous, d'importantes aides de l'État du Michigan (aides et crédits d'impôts), pour un montant total pouvant s'élever à 148,5 millions de dollars. Ce dernier montant se décompose en un crédit d'impôt remboursable (au titre du *Battery Cell Manufacturing Refundable Tax Credit*) pouvant atteindre 100 millions de dollars (versés en quatre annuités à partir de 2012) et d'un ensemble d'aides/crédits d'impôts pour un montant total pouvant atteindre 48,5 millions de dollars. La plupart de ces aides/crédits d'impôts s'étalent sur plusieurs exercices (certains pouvant aller jusqu'à plus de 10 ans). Ces aides/crédits d'impôts vont majoritairement venir réduire les charges opérationnelles de l'usine de Holland dans les années futures. En contrepartie de ces aides et crédits d'impôts, Johnson Controls-Saft devra respecter un certain nombre d'engagements liés principalement à la création d'emplois et au respect d'un niveau de salaire moyen minimum.

La réalisation de l'unité de production de Holland constitue la première étape d'un projet industriel de construction d'unités de production de batteries lithium-ion aux États-Unis par la joint-venture d'un montant total d'environ 600 millions de dollars. Ce projet industriel a été sélectionné pour bénéficier de subventions sous la forme d'un programme de partage des coûts (« *cost-sharing* ») à hauteur de 50% pour un montant maximum de 299 millions de dollars (dont 13 millions de dollars sont destinés à financer un investissement conduit dans le cadre du projet Holland par un fournisseur de Johnson Controls-Saft) accordées conformément aux dispositions du *Federal American Recovery and Reinvestment Act* (ARRA). L'octroi de ces subventions, qui ont été demandées par Johnson Controls Inc. au bénéfice du projet industriel de Johnson Controls-Saft et devraient être perçues de manière étalée au rythme de l'avancement du projet, reste néanmoins soumis à l'aboutissement des négociations avec le Département de l'Énergie américain (voir la section 2 - « Facteurs de risque » de la présente Actualisation).

L'unité de production de Holland doit rapidement permettre à la co-entreprise de développer son activité de fabrication de batteries lithium-ion sur le marché des véhicules hybrides et électriques. Saft se fixe pour objectif que Johnson Controls-Saft atteigne le point mort au niveau du résultat opérationnel (EBIT) entre 2012 et 2013 avec un chiffre d'affaires annuel de 175 millions de dollars dès 2012-2013. D'autre part, l'objectif concernant l'usine de Holland est que celle-ci atteigne un chiffre d'affaires annuel de 450 millions de dollars, à pleine utilisation de ses capacités.

S'appuyant sur ces deux unités de production, ainsi que sur celle déjà en service à Nersac en France, le Groupe entend prendre solidement position dans les marchés des batteries lithium-ion qu'il s'agisse de ses marchés existants (télécommunications, défense et aviation) ou des nouveaux marchés prometteurs du stockage des énergies renouvelables et des véhicules hybrides et électriques. Dans ce contexte, afin de financer les deux projets industriels susvisés et de renforcer sa flexibilité financière, le Groupe envisage, en fonction des conditions de marché, de procéder prochainement à une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant d'environ 120 millions d'euros (prime d'émission incluse). Les fonds issus de cette augmentation de capital permettront de financer intégralement la partie du coût des projets de Jacksonville et Holland ci-dessus décrits non subventionnée par le Département de l'Énergie américain (soit un montant estimé de 104,5 millions de dollars pour l'usine de Jacksonville et 73,5 millions de dollars au titre de la quote-part de Saft, pour l'usine de Holland). Ce financement va ainsi permettre de libérer les cash-flows générés par le Groupe à partir de ses activités actuelles et ainsi contribuer à accroître sa flexibilité financière.

2. FACTEURS DE RISQUE

Une présentation détaillée des facteurs de risque relatifs aux activités du Groupe figure aux pages 64 à 70 et 107 à 112 du Document de Référence. Ces facteurs de risque sont mis à jour et complétés par les éléments ci-dessous :

Risques liés aux projets industriels de construction des unités de fabrication d'éléments et batteries au lithium-ion aux États-Unis et notamment aux subventions gouvernementales devant être reçues

Le Groupe entend lancer au cours des prochains mois la construction de deux unités de fabrication d'éléments et batteries au lithium-ion aux États-Unis. La première est réalisée par Saft seul dans l'État de Floride (site de Jacksonville) et la seconde dans le cadre de la joint-venture avec Johnson Controls Inc. dans l'État du Michigan (site de Holland). Une description détaillée de ces projets et de leur financement figure à la section 1.3 de la présente Actualisation.

Complexité de la mise en œuvre des projets industriels de construction des unités de fabrication d'éléments et batteries au lithium-ion aux États-Unis et notamment de l'obtention des permis et autorisations nécessaires

La réalisation de ces projets industriels est un processus complexe faisant intervenir de nombreux paramètres. En particulier, la construction des deux unités de fabrication et leur mise en exploitation nécessitent notamment l'obtention de différents permis de construire et autorisations d'exploiter, ainsi que la réalisation d'études environnementales préalables.

Subventions attribuées par le Département de l'Énergie américain

Les projets industriels de Saft et de la joint-venture Johnson Controls-Saft ont été sélectionnés par le Département de l'Énergie américain pour recevoir respectivement une subvention de 95,5 millions de dollars pour l'unité de fabrication de Jacksonville et de 299 millions de dollars pour l'unité de fabrication de Holland. Toutefois, l'obtention définitive de ces subventions ainsi que les conditions et les modalités pratiques de leur versement (notamment le calendrier des versements, qui peut s'étendre sur plusieurs années) et leur allocation précise restent soumises à l'aboutissement de négociations avec le Département de l'Énergie américain. Si les négociations n'aboutissaient pas à la conclusion d'accords définitifs ou si le Département de l'Énergie américain imposait des conditions à l'obtention des subventions que Saft ou Johnson Controls considéreraient comme inacceptable d'un point de vue commercial, les subventions pourraient ne pas être accordées ou l'être seulement partiellement.

L'obtention des subventions étant un élément déterminant de la décision d'entreprendre la construction de nouvelles unités de fabrication, leur non-obtention, aux termes et au niveau actuellement anticipés pourrait conduire à des retards importants dans la construction et la mise en production des unités de fabrication, ce qui pourrait amener le Groupe à envisager un redimensionnement du projet de Jacksonville et à analyser avec son partenaire l'opportunité d'un redimensionnement du projet d'Holland-Michigan. La survenance de tels événements pourrait ainsi avoir un effet significatif défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

En outre, en contrepartie des aides et crédits d'impôts accordés, d'une part par l'État de Floride et la ville de Jacksonville et, d'autre part, par l'État du Michigan, dans le cadre de ces projets, la Société s'est engagée à respecter un certain nombre d'engagements liés principalement à la création d'emplois avec un niveau de salaire moyen minimum, dont le non-respect pourrait entraîner des pénalités voire une remise en cause des subventions accordées.

Enfin, l'obtention de subventions gouvernementales implique un droit de regard des autorités ayant octroyé ces subventions sur les résultats, les estimations de coûts et les dépenses de Saft et de Johnson Controls Saft se rapportant aux projets pour lesquels des subventions ont été accordées. Ce droit de regard pourrait impliquer des enquêtes ou des procédures administratives et pourrait entraîner des sanctions ou la perte partielle ou totale des subventions accordées.

Survenance possible de désaccords entre les partenaires de la joint-venture Johnson Controls-Saft

Le projet de construction de l'usine de Holland est réalisé dans le cadre de la joint-venture Johnson Controls-Saft (pour une description de l'accord entre Saft et Johnson Controls Inc., voir les pages 64 à 65 et 154 à 155 du Document de Référence). Bien qu'à ce jour les deux partenaires entretiennent de bonnes relations sur la base d'un partenariat solide, la survenance éventuelle de désaccords significatifs entre Saft et Johnson

Controls Inc., alors que les règles de gouvernance de la joint-venture imposent l'accord des deux parties pour toutes les décisions importantes, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la bonne fin de ce projet.

Risques liés au développement des technologies

Incertitudes sur le succès de la technologie lithium-ion et sécurité des produits

Le Groupe développe et commercialise des éléments et systèmes de batteries au lithium-ion. Le marché des batteries au lithium-ion est un marché relativement nouveau et aucune garantie ne peut être donnée par le Groupe quant au succès de cette technologie.

Incertitudes liées à la rapidité des évolutions technologiques et au développement de technologies émergentes

Le marché des batteries de haute technologie est un marché sur lequel la technologie évolue rapidement. Saft estime que les batteries au lithium destinées à être fabriquées au sein des unités de Jacksonville (unité Saft en Floride) et de Holland (unité Johnson Controls-Saft dans l'État du Michigan) peuvent permettre de satisfaire un certain nombre de besoins exprimés au sein de différents segments d'activité, notamment ceux du stockage des énergies renouvelables et de l'automobile. Il ne peut être exclu néanmoins que des avancées technologiques dans la fabrication des batteries permettent à des technologies différentes de répondre aux mêmes besoins. Enfin, d'autres sociétés ont récemment développé des batteries à partir de technologies émergentes susceptibles de concurrencer la technologie développée par le Groupe.

Afin de poursuivre le développement de ses activités, le Groupe doit donc être capable d'anticiper et de s'adapter aux progrès technologiques. Dans cette perspective, l'activité de recherche et développement est un facteur clé de réussite. La difficulté ou l'impossibilité éventuelle pour le Groupe à faire face aux évolutions technologiques, actuelles ou futures, ou à obtenir les ressources et/ou financements nécessaires en recherche et développement et la concurrence de technologies émergentes concurrentes pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques liés au développement des nouveaux marchés pour lesquels Saft réalise ces unités de fabrication

Incertitudes sur les perspectives de développement des marchés visés par ces unités de fabrication, en particulier en raison de l'incertitude attachée à l'évolution des secteurs de l'énergie et de l'industrie automobile

Les perspectives de développement des activités du Groupe à partir des produits devant être fabriqués au sein des futures unités de fabrication de Jacksonville (unité Saft en Floride) et de Holland (unité Johnson Controls-Saft dans l'État du Michigan) restent soumises, comme toute activité commerciale, à un certain nombre de risques.

Depuis 2008, la conjoncture économique mondiale a connu une forte dégradation résultant de la crise économique et financière qui a notamment eu des impacts sur la volatilité des taux de change et des coûts de l'énergie. Il n'est pas exclu que les nouveaux marchés pour lesquels Saft met en œuvre ses projets d'unités de fabrication continuent d'être particulièrement affectés par la crise actuelle, en particulier les secteurs de l'énergie et de l'industrie automobile, qui ont récemment connu de fortes réductions de volume et pressions sur les prix. Une absence de retour à la croissance de ces marchés, voire une détérioration encore plus importante de leur environnement économique pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les perspectives de développement des unités de fabrication d'éléments et de batteries au lithium-ion.

Dépendance à l'égard des politiques nationales et internationales en matière d'énergie

Le Groupe entend développer sa présence sur les marchés des véhicules hybrides et électriques ainsi que sur les marchés du stockage des énergies renouvelables. Ces marchés sont fortement dépendants de décisions politiques, tant au niveau national qu'international, qui peuvent se traduire par la mise en œuvre de mécanismes de subventions et/ou d'incitations fiscales, ainsi que par diverses législations notamment destinées à réduire les émissions polluantes. Le Groupe ne peut garantir que les politiques actuelles favorisant le développement des marchés susvisés se poursuivront et donc que le développement de ses activités sur ces marchés rencontrera le succès escompté.

Influence du prix des matières premières et énergies

Le développement des nouveaux marchés pour lesquels Saft met en œuvre ces projets d'unités de fabrication pourrait être affecté par des fluctuations dans les prix et/ou l'approvisionnement de matières premières et/ou d'énergies fossiles (pétrole et gaz naturel par exemple). En particulier, la demande de véhicules hybrides et électriques pour lesquels l'unité de fabrication de la joint-venture Johnson Controls-Saft sera créée dépend, entre autres, du coût des énergies fossiles (pétrole, gaz). Une baisse importante du prix des énergies fossiles pourrait ainsi provoquer une diminution de la demande de batteries lithium-ion destinées aux véhicules hybrides et électriques.

Incertitude sur le rythme et les perspectives de développement des nouveaux marchés

Les nouveaux marchés sur lesquels Saft se positionne sont des marchés relativement nouveaux, dont les volumes de production demeurent à ce jour limités. De plus, bien que les perspectives de développement de ces marchés au cours des prochaines années soient généralement considérées comme importantes, les estimations relatives au niveau que ces marchés pourraient atteindre varient significativement et le rythme précis de ce développement demeure incertain. Par conséquent, le développement de ces marchés pourrait ne pas atteindre les niveaux envisagés et la rentabilité future des investissements pourraient s'en trouver affectée.

Enfin, le succès des activités du Groupe liées aux nouveaux projets d'unités de fabrication dépend de la qualité des produits qui y seront développés. Le Groupe ne peut garantir que ces produits répondront à tout moment aux exigences de ses clients, ce qui pourrait nuire à la réputation du Groupe et détériorer sa position concurrentielle.

La réalisation de ces risques est susceptible de remettre en cause la capacité du Groupe et de sa co-entreprise Johnson Controls-Saft à générer sur ces nouvelles unités de fabrication la rentabilité escomptée dans les délais envisagés, ce qui pourrait avoir un effet significatif défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

Risques liés à la concurrence sur les nouveaux marchés pour lesquels Saft réalise ces unités de fabrications et aux contrats y afférents

Les nouveaux marchés développés par Saft sont exposés à une forte concurrence. La pression que cette concurrence peut exercer sur les prix pourrait contraindre le Groupe à limiter ses prix et réduire ses marges en conséquence. De plus, certains concurrents, déjà présents ou désireux de s'implanter sur ces marchés, peuvent disposer de ressources commerciales, financières, techniques ou humaines plus importantes que celles du Groupe ; certains clients de ces marchés (comme les fabricants automobiles pour les batteries pour véhicules hybrides et électriques et notamment les fabricants devant bénéficier de subventions du gouvernement américain pour la fabrication de ce type de batteries) pourraient également envisager d'internaliser la conception ou la production des produits et éléments proposés par le Groupe et sa co-entreprise Johnson Controls-Saft.

En outre, bien que le Groupe entretienne avec certains de ses clients des relations de longue date, les contrats existants conclus par le Groupe concernant ces nouveaux marchés ne permettent pas de garantir que le Groupe pourra créer dans le futur des relations pérennes avec ses actuels co-contractants ou qu'il pourra conclure un nombre de nouveaux contrats suffisant afin que les nouvelles unités de production soient rentables.

Risque de liquidité

Concernant le risque de liquidité lié à l'endettement, les nouvelles modalités de la dette bancaire du Groupe, refinancée en date du 3 juillet 2009, sont décrites dans la note annexe 6 aux comptes consolidés du premier semestre 2009 présentés au paragraphe 4.1 de la présente Actualisation. Ces modalités comportent le remboursement en date du 3 juillet 2012 du solde de la dette à cette date, soit 150 millions d'euros et 240 millions de dollars américains. Le refinancement de la dette, de par ses nouvelles échéances, améliore la liquidité du Groupe.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

3. ÉVÈNEMENTS RÉCENTS

A la date de la présente Actualisation, les faits marquants survenus depuis le 1^{er} janvier 2009 ont été les suivants :

Janvier

Johnson Controls-Saft et Azure Dynamics Inc (AZD) ont annoncé un accord conclu pour cinq ans de fourniture de batteries de technologie Li-ion pour équiper les véhicules hybrides commerciaux nord-américains.

Ford Motor Company attribue à Johnson Controls-Saft un contrat de fourniture de batteries pour son premier véhicule hybride raccordable au réseau (Plug-In Hybrid Electric Vehicle ou « PHEV »). Johnson Controls-Saft fournira le système batterie complet pour le premier véhicule hybride raccordable, produit en série par Ford Motor Company, dont le lancement est prévu en 2012. Ford a annoncé ce contrat à l'occasion du salon de l'automobile de Washington.

La batterie rechargeable sur une prise standard de 120 volts permettra à la voiture de parcourir 40 miles (environ 65 km) en mode tout-électrique.

Février

DCNS et Saft signent un accord cadre structurant qui renforce leur coopération sur les technologies de stockage d'énergie électrique pour les applications militaires du domaine naval. Ce contrat structure la coopération des deux groupes en pôle national pour les technologies innovantes applicables au stockage d'énergie électrique pour l'ensemble des produits du naval de défense (frégates, sous-marins, torpilles, drones sous-marins et de surface, etc.).

Raytheon attribue à Saft un contrat de plus de 13 millions de dollars pour fournir des systèmes batteries rechargeables lithium-ion (Li-ion) pour alimenter l'« Improved Target Acquisition System » (ITAS).

Mars

Boeing signe un accord cadre avec Saft pour équiper ses satellites de batteries lithium-ion. Les deux sociétés concluent un contrat d'approvisionnement de 5 ans pour des batteries Li-ion haute performance.

Ces batteries légères contribuent également à limiter la taille globale des satellites, ce qui se traduit par des réductions de coûts significatives pour les constructeurs de vaisseaux spatiaux.

Avril

Saft remporte une première commande importante de système batterie pour un projet avec Siemens Mobility en Chine. Les batteries ferroviaires Saft MATRICS MRX conçues spécifiquement pour les applications de secours d'énergie apporteront aux rames de la nouvelle ligne 11 de Shanghai des performances élevées, une fiabilité et un coût total de possession (TCO) réduit.

Dans le cadre d'un contrat d'une durée de quatre ans, Saft fournira au consortium de Siemens Mobility et à ses partenaires chinois, CSR Zhuzhou Electric Locomotive (ZELC) des batteries pour les 58 nouveaux trains actuellement en construction.

Mai

Tadiran Batteries, filiale à 100% de Saft Groupe, a remporté un contrat exclusif de deux ans pour fournir des batteries lithium à la société américaine Neptune Technology Group Inc., l'un des leaders mondiaux des systèmes de relevés de compteurs automatisés pour les entreprises de distribution d'eau.

Les batteries PulsesPlus™ de Tadiran conviennent aux applications exigeantes que sont les compteurs d'eau, de gaz, les systèmes de relevés de compteurs et de péages autoroutiers automatisés, les

équipements médicaux, les systèmes de localisation d'urgence et de suivi, ainsi que les applications militaires.

Saft crée une gamme de batteries Smart VHT nickel-métal hydrure (Ni-MH) rechargeables spécifiquement conçue pour les besoins des systèmes photovoltaïques hors-réseaux et systèmes d'énergie éolienne. Le module Smart VHT offre de meilleures performances, un coût de possession total (TCO) réduit et une intégration améliorée par rapport aux batteries traditionnelles.

Les sources d'énergie renouvelables autonomes sont de plus en plus utilisées dans des applications telles que l'éclairage public et la signalisation, l'approvisionnement en eau et l'irrigation, les stations météorologiques et les capteurs environnementaux, les réseaux locaux sans fil et les systèmes d'aides à la navigation. Les batteries Smart VHT offrent à ces applications une fiabilité, une absence de maintenance et une longue durée de vie.

Juin

Saft annonce le refinancement de ses facilités de crédit. Les nouvelles facilités, qui assurent le financement à moyen terme des activités existantes du Groupe, comprennent deux prêts à terme, l'un de 150 millions d'euros et l'autre de 240 millions de dollars ainsi qu'une ligne de crédit confirmée de 33,5 millions d'euros. Ces différentes facilités de crédit ont une maturité de trois ans avec remboursement in fine. La marge initiale est fixée à 275 pb au-dessus de l'Euribor pour les prêts en euros et à 300 pb au-dessus du Libor pour le prêt en dollars. A compter du 1^{er} janvier 2010, la marge est soumise à révision selon un barème d'ajustement. Le nouvel accord de refinancement, qui comprend des covenants de nature similaire à ceux du contrat existant, a pris effet le 3 juillet 2009 (voir note 6 des états financiers du semestre clos le 30 juin 2009).

Le nouvel avion à réaction régional chinois ARJ21 sera équipé de batteries Saft. Le programme ARJ21 est la première application OEM de Saft pour un avion commercial conçu et fabriqué en Chine. La dernière génération de batteries rechargeables ULM® (à très faible maintenance) fournira l'énergie pour l'alimentation de secours à bord, le démarrage de l'APU et le système de distribution électrique continu.

La NASA choisit Saft America pour développer une technologie lithium-ion de dernière génération. Saft a été retenu pour son expertise en électrochimie et pour sa capacité à transformer des produits initiés dans ses laboratoires de Recherche en production industrielle de série. La nouvelle technologie devra fournir une très haute énergie spécifique, afin de faire fonctionner des rovers (LRV), des atterrisseurs, des PLSS (Portable Life Support System) et autres applications spatiales destinées à des expéditions sur la Lune. À partir de son savoir-faire en matière de technologie Li-ion à haute densité d'énergie, Saft met au point un élément lithium-ion perfectionné qui permettra à la NASA de réduire de manière significative le poids des équipements de sa nouvelle génération de missions.

Juillet

Le Groupe publie ses résultats semestriels arrêtés au 30 juin 2009 dont les chiffres clés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2009 a atteint 287,4 millions d'euros, en baisse de 6,2% par rapport à la même période de 2008, soit 9,9% à taux de change constants.
- La marge d'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements, frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels) s'est établie à 51,5 millions d'euros, soit 17,9% du chiffre d'affaires conformément à la prévision annuelle. La marge d'EBITDA au titre du premier semestre 2008 s'était élevée à 54,8 millions d'euros, soit 17,9% du chiffre d'affaires.
- La marge d'EBIT (résultat opérationnel avant frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels) s'est élevée à 35,7 millions d'euros contre 40,6 millions au premier semestre 2008. La marge d'EBIT s'établissait ainsi à 12,4% du chiffre d'affaires du premier semestre 2009 contre une marge de 13,3% au premier semestre 2008.
- Le résultat net ou résultat après impôt s'est élevé à 21,6 millions d'euros, en baisse de 4,0% par rapport au premier semestre 2008.
- Le bénéfice par action s'élève à 1,14 euro au premier semestre 2009, contre un bénéfice par action retraité de 1,20 euro au premier semestre 2008.

- Les capitaux propres consolidés au 30 juin 2009 s'élèvent à 166,4 millions d'euros contre un montant de 153,8 millions d'euros au 31 décembre 2008.
- Enfin, la génération de trésorerie a été forte, avec un cash-flow disponible de 31,1 millions d'euros avant un remboursement de dette de 10,2 millions d'euros. Les dettes financières nettes au 30 juin 2009 s'élevaient ainsi à 265,0 millions d'euros contre un montant de 281,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Août

Saft a été sélectionné par le Département de l'Énergie américain pour le financement de son usine de fabrication de batteries Li-ion du futur à Jacksonville. Saft recevra une subvention de 95,5 millions de dollars du Département de l'Énergie américain sous réserve d'aboutissement des négociations. Cette subvention est accordée pour l'implantation d'une usine de grande capacité destinée à fabriquer des éléments et à intégrer des batteries lithium-ion pour les véhicules militaires hybrides, l'aviation, les réseaux intelligents, le secours des réseaux télécoms ainsi que pour le stockage des énergies renouvelables. Sous réserve d'aboutissement des négociations avec le Département de l'Énergie américain, l'État de Floride et la ville de Jacksonville, Saft investira immédiatement dans sa nouvelle usine. L'unité de production à la pointe de la technologie de Saft permettra d'assurer rapidement une disponibilité de solutions batteries compétitives sur le marché américain et les marchés internationaux depuis l'unité de Jacksonville en Floride.

Saft annonce qu'un projet industriel de sa co-entreprise avec Johnson Controls, Johnson Controls-Saft a été sélectionné pour recevoir des subventions à hauteur de 299 millions de dollars conformément aux dispositions du *Federal American Recovery and Reinvestment Act* (ARRA). Ce projet a pour objet la construction de son premier site de fabrication d'éléments et de batteries lithium-ion pour véhicules hybrides et électriques dans l'État du Michigan, aux États-Unis. La Société constate un nombre d'opportunités croissant pour sa technologie lithium-ion aux États-Unis grâce au développement du marché des véhicules propres. L'usine sera construite à Holland dans le Michigan, et servira les clients stratégiques de la Société dans le monde entier dont les contrats de production d'ores et déjà remportés avec Ford pour équiper son premier véhicule hybride raccordable au réseau qui sortira en 2012, ainsi qu'avec Azure Dynamics. Sous réserve d'aboutissement des négociations de ce contrat, Johnson Controls-Saft se verra également accorder des aides et crédits d'impôts par l'État du Michigan, pour un montant total pouvant atteindre 148,5 millions de dollars.

Une description détaillée de ces deux projets figure à la section 1.3 de la présente Actualisation.

Septembre

Saft s'associe à Apollo Solar dans le cadre du projet SEGIS « Solar Energy Grid Integration Systems » (intégration de l'énergie solaire aux réseaux électriques) du ministère américain de l'Énergie. Le système batteries Li-ion de Saft permettra à l'énergie renouvelable d'être stockée et différée dans le temps dans le cadre de projets pour la constitution d'un réseau intelligent. Saft fournit un système de batteries lithium-ion (Li-ion) de technologie avancée afin de pourvoir au stockage d'énergie dans le cadre de l'un des projets (SEGIS) financés par le ministère américain de l'Énergie (DOE). Le programme SEGIS a pour objectif d'élaborer des produits de haute performance qui permettront d'intégrer de l'énergie photovoltaïque au sein des systèmes d'énergie intelligente des particuliers et des entreprises.

Saft remporte une commande de 4,2 millions d'euros du ministère de la défense britannique pour une fourniture qui s'étalera d'octobre à décembre 2009. Les batteries BA 5590 sont conçues pour alimenter divers équipements de radiocommunication militaires et d'autres systèmes vitaux tels que les instruments de surveillance et les lunettes de vision de nuit.

Saft s'associe à Schneider Electric pour fournir un programme d'énergie solaire hors-réseau innovant à Madagascar. Ce projet nommé BipBop (Business, Investment, People at the Bottom of the Pyramid) constitue la première étape du programme d'accès à l'énergie de Schneider Electric et vise à créer un cercle vertueux faisant converger l'activité, l'innovation et la responsabilité sociale. Pour ce projet, Saft fournira la batterie basée sur des éléments spécialisés Sunica plus pour permettre l'électrification hors réseau du village de Marovato sur la côte est de Madagascar. La nouvelle installation assure aux 120 habitants du village une énergie propre et sûre, disponible durant environ six heures par jour, principalement en soirée. Elle constitue une source d'énergie alternative au kérosène et au bois récolté à la main traditionnellement utilisée par les villageois.

4. INFORMATIONS FINANCIÈRES

4.1 Résultats financiers du premier semestre 2009

4.1.1 Rapport semestriel d'activité – Premier semestre 2009

Les données présentées ci-dessous sont extraites du rapport financier semestriel de la Société en date du 29 juillet 2009 ; les sections relatives aux « Autres éléments marquants du premier semestre 2009 », aux « Risques et incertitudes sur le second semestre 2009 » et aux « Perspectives » n'ont pas été reprises dans la présente section car elles figurent dans d'autres sections du présent document et, ont le cas échéant, été mises à jour.

a. Activité et résultats consolidés du premier semestre 2009

En dépit de la croissance de certaines activités du Groupe, le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2009 est en baisse de près de 10% par rapport au premier semestre 2008, à taux de change constants.

Après un premier semestre marqué par des conditions de marché difficiles, peu de signes permettent aujourd'hui d'escompter une reprise rapide des segments de marchés du Groupe ayant été les plus affectés au cours du premier semestre. Toutefois, le Groupe va bénéficier au cours du second semestre 2009 d'une base de comparaison 2008 plus favorable.

Enfin, et malgré la baisse du chiffre d'affaires, la rentabilité du Groupe, en termes de marge d'EBITDA, a été conforme aux prévisions, et reste en ligne avec la performance du Groupe au cours de l'exercice 2008.

(en millions d'euros)	2009	2008	Variations 2009/2008 en %	2007 Retraité *	Variations 2008/2007 en %
Chiffre d'affaires	287,4	306,4	(6,2)%	302,1	1,4%
Marge brute	82,6	85,6	(3,5)%	81,8	4,6%
Marge brute en %	28,7%	27,9%		27,1%	
EBITDA *	51,5	54,8	(6,0)%	51,5	6,4%
Marge EBITDA en %	17,9%	17,9%		17,0%	
EBIT *	35,7	40,6	(12,1)%	37,4	8,6%
Marge opérationnelle en %	12,4%	13,3%		12,4%	
Résultat avant impôt	27,4	27,9	(1,8)%	22,3	25,1%
Résultat après impôt	21,6	22,5	(4,0)%	15,8	42,4%
Résultat par action (€) **	1,14	1,20	(5,0)%	0,85	41,9%

(*) L'excédent brut d'exploitation (EBITDA) le résultat opérationnel (EBIT) ci-dessus présentés au titre du premier semestre 2007 incorporent un produit de 1,1 million d'euros au titre des crédits d'impôt recherche. Ce produit était antérieurement comptabilisé au poste «Autres produits et charges opérationnels» et n'était donc pas inclus dans les soldes ci-avant mentionnés. Ce changement de comptabilisation est explicité dans les comptes consolidés intérimaires au 30 juin 2008. Le crédit d'impôt recherche s'est élevé à 2,8 millions d'euros au premier semestre 2008 et 2,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

(**) Le résultat par action a été retraité afin de tenir compte du dividende 2008 payé en actions. Le résultat par action 2008 non retraité s'élève à 1,22 euro.

Le chiffre d'affaires du Groupe pour le premier semestre 2009 s'est élevé à 287,4 millions d'euros, en baisse de 6,2% par rapport au premier semestre 2008 à taux de change courants et en baisse de 9,9% à taux de change constants.

Après un chiffre d'affaires au premier trimestre de 145,8 millions d'euros, en baisse de 6,2% par rapport à 2008 à taux de change constants, le chiffre d'affaires du second trimestre 2009, à 141,8 millions d'euros, marque une baisse de 13,4% par rapport au chiffre d'affaires du second trimestre 2008, à taux de change constants.

La baisse plus importante qu'attendue des ventes au second trimestre résulte principalement d'un ralentissement important et soudain de l'activité sur le segment du lithium civil aux États-Unis. En effet, aucune détérioration significative n'a été observée au second trimestre par rapport au premier trimestre 2009, sauf dans ce segment où de nombreux projets d'implantation de systèmes de compteurs intelligents financés par les collectivités territoriales sont actuellement reportés pour des raisons de restrictions budgétaires auxquelles certaines de ces collectivités semblent devoir faire face.

Malgré la baisse de chiffre d'affaires semestriel, le Groupe a maintenu sa profitabilité avec une marge d'EBITDA de 17,9% du chiffre d'affaires, niveau inchangé par rapport au premier semestre 2008. Cette bonne performance conforme aux attentes du Groupe, résulte d'une amélioration de la marge brute de près de 1% à 28,7%, consécutivement aux plans de réduction des coûts des matières, composants et des coûts de main-d'œuvre mis en place.

b. Résultats par ligne de produits

Chiffres d'affaires du second trimestre par ligne de produits

<i>(en millions d'euros)</i>	2 ^{ème} trimestre 2009	2 ^{ème} trimestre 2008	Variations en %	
			A taux de change courants	A taux de change constants
IBG	69,0	76,6	(9,9)%	(13,9)%
SBG	59,0	60,6	(2,6)%	(7,1)%
RBS	13,8	19,3	(28,5)%	(30,8)%
	141,8	156,5	(9,4)%	(13,4)%

Résultats semestriels par ligne de produits

Division	Premier semestre 2009				Premier semestre 2008		
	Chiffre d'affaires M€	Variation du chiffre d'affaires* (en %)	EBITDA M€	Marge EBITDA (en %)	Chiffre d'affaires M€	EBITDA M€	Marge EBITDA (en %)
IBG	133,5	(14,1)%	28,8	21,6%	149,2	29,9	20,0%
SBG	125,0	2,2%	27,4	21,9%	117,6	25,4	21,6%
RBS	28,9	(29,5)%	(1,9)	(6,4)%	39,6	1,1	2,8%
Autres	0,0	0,0%	(2,8)	0,0%	0,0	(1,6)	0,0%
Total	287,4	(9,9)%	51,5	17,9%	306,4	54,8	17,9%

* Les variations du chiffre d'affaires sont exprimées à taux de change constants.

Industrial Battery Group (IBG)

Au cours du premier semestre 2009, les ventes de la division ont enregistré une baisse de 14,1% à taux de change constants, à 133,5 millions d'euros. La baisse par rapport au premier semestre 2008 s'établit à 10,5% en données publiées.

Les ventes du second trimestre sont en baisse de 13,9% à taux de change constants, contre une baisse de 14,4% à taux de change constants enregistrée au premier trimestre.

La baisse des ventes au second trimestre résulte principalement, comme au premier trimestre, d'un marché de l'aviation atone et d'une faible demande sur le marché des télécommunications.

La baisse des ventes du Groupe sur le segment des télécommunications représente 95% de la baisse globale des ventes de la division au premier semestre 2009. Toutefois, Saft anticipe une amélioration de la demande sur ce marché au second semestre avec des ventes croissantes sur la nouvelle gamme de produits télécommunications. Signe encourageant, cette nouvelle ligne de produits a été qualifiée au cours du premier semestre par trois opérateurs nord-américains.

Le marché ferroviaire reste un marché porteur et devrait continuer à croître sur le second semestre, compte tenu notamment des investissements continus dans les systèmes de transport urbain.

Les marchés stationnaires ont continué à croître au cours du second trimestre. Ils ont constitué les segments de marchés les plus dynamiques de la division au cours du premier semestre 2009.

La marge d'EBITDA de la division s'est accrue de 1,6%, à 21,6% du chiffre d'affaires, contre un taux de 20% au premier semestre 2008. Les plans de réduction de coûts mis en œuvre ont permis à la division d'accroître significativement sa marge brute au cours du premier semestre, tout en maintenant ses investissements de développement.

Speciality Battery Group (SBG)

Les ventes de la division SBG au cours du premier semestre, à 125,0 millions d'euros, se sont accrues de 2,2% à taux de change constants par rapport au premier semestre 2008 et de 6,3% en données publiées.

Les ventes du second trimestre ont enregistré une baisse de 7,1% à taux de change constants, contrastant avec la croissance de 12,1% enregistrée au premier trimestre, à taux de change constants.

Les ventes du second trimestre ont été affectées par une diminution importante et soudaine des ventes sur le marché du lithium civil, baisse ayant en particulier affecté le marché des compteurs intelligents, notamment aux États-Unis. Sur ce marché du lithium civil, les ventes au cours du second trimestre sont en baisse de plus de 20% à taux de change constants par rapport à la même période en 2008.

Les ventes sur les marchés militaires restent fortes sur l'ensemble des segments, les ventes du premier semestre ayant enregistré une croissance de 32% à taux de change constants, par rapport à un faible premier semestre 2008.

La marge d'EBITDA de la division pour le premier semestre est elle aussi en légère augmentation de 0,3% à 21,9% du chiffre d'affaires.

Rechargeable Battery Systems (RBS)

Au cours du premier semestre, les ventes de la division RBS, à 28,9 millions d'euros, ont enregistré une baisse de 29,5% à taux de change constants par rapport au premier semestre 2008. La baisse est de 27,1% en données publiées.

La baisse des volumes est estimée à environ 25%, baisse à laquelle il convient d'ajouter l'effet négatif de la baisse des prix du nickel au travers du mécanisme dit de « surcharge ».

Cette forte baisse des volumes a conduit la division à enregistrer une marge d'EBITDA négative de 6,4% au cours du premier semestre 2009. Les plans de réduction de coûts accompagnant la fusion des divisions IBG et RBS effective au 1^{er} juillet 2009, ont été mis en œuvre et les premiers bénéfices seront enregistrés dès le second semestre 2009.

Enfin, il convient de mentionner que certains signes de regain de la demande ont été enregistrés à la fin du second trimestre de même que certains gains de parts de marché, suite au retrait de certains concurrents des marchés traditionnels de la division RBS.

Autres activités

Les charges non allouées aux divisions opérationnelles et qui regroupent principalement les frais des fonctions centrales, telles que l'informatique, la recherche, la direction financière et administrative et la direction générale, se traduisent par un résultat opérationnel de cette division «Autres» de (2,8) millions d'euros au premier semestre 2009, contre un résultat de (1,6) million d'euros au premier semestre 2008.

L'évolution résulte principalement de moindres refacturations aux unités opérationnelles ainsi que de frais de recherche en augmentation par rapport au premier semestre 2008.

Johnson Controls–Saft (JC-S) Advanced Power Solutions LLC (« JC-S »)

Sur le plan commercial, deux nouveaux contrats de production ont été gagnés par Johnson Controls-Saft au cours du premier semestre 2009, portant à cinq le nombre de contrats de production conclus à ce jour.

Le premier concerne la fourniture, pour une durée initiale de cinq ans, du système batterie complet pour le premier véhicule hybride rechargeable produit en série par Ford, et dont le lancement est prévu pour 2012.

Le second avec la société Azure Dynamics Inc. est relatif à l'approvisionnement, pour cinq ans, en batteries lithium-ion destinées à équiper les véhicules hybrides commerciaux nord-américains.

Enfin, au cours du premier semestre, la Société a démarré la livraison à Daimler, à partir de son unité de production de Nersac en France, des batteries destinées à la Mercedes hybride S 400 commercialisée depuis le mois de juin dernier.

Sur le plan industriel, Johnson Controls-Saft a annoncé, au cours du second trimestre 2009, son projet de construction d'une première usine américaine dédiée à la fabrication de batteries lithium-ion pour véhicules hybrides et électriques. Cette usine doit notamment permettre à la joint-venture de répondre aux besoins de la clientèle mondiale et, plus spécifiquement, aux contrats de production gagnés avec Ford et Azure Dynamics.

Dans le cadre de ce projet, la joint-venture a sollicité une subvention du Département Américain de l'Energie via le système fédéral américain d'aide à la relance «American Recovery and Reinvestment Act (ARRA)».

Des aides financières et subventions complémentaires sont d'autre part attendues de l'Etat du Michigan.

La quote-part du Groupe dans le résultat semestriel de la joint-venture s'est élevée à (4,8) millions d'euros au premier semestre 2009 contre une quote-part de perte de (5,1) millions d'euros au premier semestre 2008.

Les appels de fonds réalisés par la joint-venture au cours du premier semestre 2009 se sont élevés à 55,4 millions de dollars, soit 21,8 millions d'euros (27,1 millions de dollars), pour la quote-part Saft. Ces appels de fonds sont supérieurs au montant initialement estimé, principalement en raison de la volonté des partenaires de renforcer la structure financière de la joint-venture ainsi qu'en raison d'une sensible augmentation du besoin en fonds de roulement.

Les appels de fonds complémentaires sur le second semestre 2009 sont estimés à environ 20 millions de dollars, soit environ 10 millions de dollars en quote-part Saft.

Des besoins de financement additionnels pourraient s'avérer nécessaires en cas de succès du projet soumis par la joint-venture au Département américain de l'Energie dans le cadre du programme ARRA ci-avant présenté.

c. Autres éléments des résultats consolidés

Les frais de distribution et de vente semestriels sont en légère augmentation par rapport à 2008. Outre l'impact des augmentations de salaires, cette évolution résulte principalement du renforcement des équipes commerciales, notamment sur le segment de marché stationnaire et des télécommunications, ainsi que des frais de salons.

Les frais administratifs ont pour leur part légèrement diminué à 21,4 millions d'euros pour le premier semestre 2009, contre 21,7 millions d'euros en 2008.

Enfin, les frais de recherche et développement du Groupe constatés en résultat se sont accrus d'un million d'euros sous le double effet, d'une part de la diminution de 0,8 million d'euros des frais capitalisés au premier semestre 2009 à 2,2 millions d'euros et, d'autre part, d'un renforcement des équipes de recherche au cours du premier semestre 2009.

Frais de restructuration

Les frais de restructuration enregistrés au cours du premier semestre se sont élevés à 0,5 million d'euros et correspondent, d'une part aux coûts de la fermeture de l'implantation commerciale de Singapour pour les divisions SBG et RBS, ainsi qu'aux coûts des réorganisations engagées au sein de la division RBS dans le cadre de la fusion avec la division IBG, fusion effective au 1^{er} juillet 2009.

Autres produits et charges opérationnels

Ceux-ci se sont élevés à 2,0 millions d'euros au premier semestre 2009 contre 0,1 million au premier semestre 2008 et correspondent principalement à une indemnité d'éviction.

Résultat opérationnel

Après frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels, le résultat opérationnel du Groupe s'établit à 37,2 millions d'euros au premier semestre 2009, en baisse de 8,6% par rapport au premier semestre 2008, l'amélioration de la marge brute ayant été partiellement neutralisée par la moindre absorption des frais fixes résultant de la baisse des volumes d'activité.

Résultat financier

Le résultat financier pour le premier semestre 2009 est une charge nette de 5,6 millions d'euros, contre une charge de 8,3 millions d'euros au premier semestre 2008. Cette évolution résulte principalement de la baisse de 2,9 millions d'euros de la charge nette d'intérêts à 4,2 millions d'euros, les autres produits et charges financiers, y compris les gains et pertes de change, restant globalement stables à (1,4) millions d'euros contre (1,2) million d'euros au premier semestre 2008.

Le taux d'intérêt composite de la dette bancaire du Groupe, après prise en compte des opérations de couverture, s'est élevé à 2,99% sur le premier semestre 2009, contre 4,60% au premier semestre 2008. Compte tenu des couvertures du risque de taux existantes, cette baisse résulte principalement de la baisse de l'Euribor.

Ce résultat financier intègre un amortissement accéléré de frais bancaires liés à l'encours de la dette bancaire refinancée en juillet, pour un montant de 0,6 million d'euros.

Résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt s'est élevé à 27,4 millions d'euros au premier semestre 2009, marquant une baisse de 1,8% par rapport à la période équivalente en 2008. Outre les frais financiers, il intègre la quote-part du Groupe dans les résultats des co-entreprises au sein desquelles le Groupe est présent.

La quote-part du Groupe dans le résultat de Johnson Controls-Saft s'est ainsi établi à (4,8) millions d'euros au premier semestre 2009, contre (5,1) millions d'euros au premier semestre 2008. Sa quote-part dans le résultat du Groupe ASB est positive de 0,6 million d'euros au premier semestre 2009 (0,6 million d'euro en 2008).

Impôt

La charge d'impôt pour le premier semestre 2009 s'est élevée à 5,8 millions d'euros contre 5,4 millions d'euros au premier semestre 2008. Conformément aux prévisions, en l'absence d'éléments non récurrents comparables à ceux constatés à la clôture de l'exercice 2008, le taux global d'imposition au premier semestre 2009 est en sensible augmentation et s'établit à 21,3% contre un taux de 16,3% pour l'exercice 2008.

Résultat net

Le résultat net au titre du premier semestre 2009 s'établit ainsi à 21,6 millions d'euros, en légère baisse de 0,9 million d'euros, soit une baisse de 4,0% par rapport au résultat net du premier semestre 2008.

Le résultat par action, ajusté afin de tenir compte des droits émis au titre du paiement du dividende 2008 en actions, s'établit à 1,14 euro au 30 juin 2009 contre 1,20 euro au 30 juin 2008.

d. Principaux flux financiers de la période

Flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité se sont élevés à 40,7 millions d'euros, en augmentation de 10,1 millions d'euros par rapport au premier semestre 2008. Cette évolution résulte principalement d'une amélioration de la profitabilité des opérations (+ 2,5 millions d'euros) ci-avant analysée, de moindre flux nets d'intérêts (baisse de 3,4 millions d'euros) et flux liés à la fiscalité (baisse de 2,0 millions d'euros) et, enfin, d'une limitation de l'augmentation saisonnière du Besoin en Fonds de Roulement (+ 4,1 millions d'euros contre une augmentation de 6,3 millions au 30 juin 2008), ce dernier étant historiquement plus élevé avant la période estivale des fermetures d'usines qu'en fin d'année.

Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 31,4 millions d'euros, contre 16,2 millions d'euros au premier semestre 2008. L'augmentation résulte du financement de la joint-venture Johnson Controls-Saft qui, comme explicité ci-avant, s'est élevé à 21,8 millions d'euros au premier semestre 2009 (contre 3,8 millions d'euros au premier semestre 2008).

Les investissements industriels se sont élevés à 7,7 millions d'euros au premier semestre 2009, et ont principalement porté sur des projets de modernisation et d'automatisation destinés à générer des réductions de coûts de production ainsi que, dans une moindre mesure, des investissements liés au développement de nouveaux produits.

Les frais de développement capitalisés se sont pour leur part élevés à 2,2 millions d'euros, contre 3,0 millions d'euros en 2008.

Flux de trésorerie générés par les activités de financement

Les flux liés aux opérations de financement du premier semestre concernent exclusivement l'amortissement, en janvier 2009, d'une partie de la dette bancaire à hauteur de 4,5 millions d'euros et 7 millions de dollars, conformément aux accords de crédits.

Cash flow libre

Ainsi, le cash flow libre généré par le Groupe au cours du premier semestre s'est élevé à 31,1 millions d'euros avant amortissement de la dette bancaire à hauteur de 10,2 millions d'euros. Le cash flow libre pour le premier semestre 2008 s'était élevé à 18,2 millions d'euros.

e. Bilan du Groupe

Le bilan du Groupe au 30 juin 2009 fait apparaître :

- une faible augmentation des actifs non courants de 4,0 millions d'euros,
- une contraction des actifs et passifs courants reflétant la baisse d'activité,
- le maintien d'une situation de trésorerie forte,
- un renforcement des fonds propres de 12,6 millions d'euros à 166,4 millions d'euros, ce dernier montant ne prenant pas en compte l'augmentation de capital de 5,5 millions d'euros intervenue début juillet au titre du paiement du dividende en actions,
- une diminution de 15,7 millions d'euros de la dette financière du Groupe, baisse imputable à hauteur de 10,2 millions d'euros à l'amortissement contractuel de la dette bancaire et, pour le solde, à un effet favorable de change.

f. Transactions entre parties liées

La nature des transactions du Groupe avec les parties liées reste inchangée par rapport à la situation présentée dans la note 28 aux comptes consolidés de l'exercice 2008, note présentée en page 134 du Document de Référence 2008 enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 2 avril 2009 sous le numéro R09-014.

La quote-part du Groupe dans les résultats du premier semestre 2009 des coentreprises ASB et Johnson Controls-Saft que le Groupe contrôle conjointement ainsi que sa quote-part dans leurs bilans respectifs de ces coentreprises sont présentées en note annexe 9 aux comptes consolidés semestriels résumés.

4.1.2 Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009

a. Bilan consolidé

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actif non courant				
Immobilisations incorporelles nettes		231,9	236,0	242,2
Ecarts d'acquisition		106,2	107,3	103,5
Immobilisations corporelles nettes		110,7	112,6	108,0
Immeubles de placement		0,2	0,2	0,4
Participation dans des entreprises associées	9	34,7	19,5	17,2
Impôts différés actifs		9,3	13,3	10,5
Autres actifs financiers non courants		1,2	1,3	2,6
		494,2	490,2	484,4
Actif courant				
Stocks		72,3	79,2	78,5
Créances et comptes rattachés		143,8	153,8	156,7
Instruments financiers dérivés		1,4	0,1	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie		69,2	68,8	42,3
		286,7	301,9	277,8
Total de l'actif		780,9	792,1	762,2

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres				
Capital		18,5	18,5	18,5
Prime d'émission		(40,3)	(27,7)	(15,1)
Actions propres		(1,0)	(1,0)	(0,7)
Réserves de conversion		7,5	7,6	(3,0)
Réserves de juste valeur		12,0	9,1	16,5
Réserves de consolidation		168,9	146,7	109,9
Intérêts minoritaires		0,8	0,6	0,8
Total capitaux propres de l'ensemble consolidé	5	166,4	153,8	126,9
Dettes				
Dettes non courantes				
Emprunts	6	322,3	324,3	332,4
Autres passifs financiers non courants		6,2	5,5	6,1
Impôts différés passifs		66,4	66,8	68,5
Pensions et indemnités de départ à la retraite		7,9	9,5	9,5
Provisions pour autres passifs et autres dettes	7	38,1	38,5	37,5
		440,9	444,6	454,0
Dettes courantes				
Fournisseurs et comptes rattachés		146,9	152,9	153,1
Dettes d'impôts		4,2	2,3	5,6
Emprunts	6	11,9	25,6	7,7
Instruments financiers dérivés		4,0	5,6	1,3
Pensions et indemnités de départ à la retraite		0,7	0,2	0,2
Provisions pour autres passifs et autres dettes	7	5,9	7,1	13,4
		173,6	193,7	181,3
Total du passif		780,9	792,1	762,2

b. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2007
Chiffre d'affaires		287,4	306,4	302,1
Coût des ventes		(204,8)	(220,8)	(220,3)
Marge brute		82,6	85,6	81,8
Frais de distribution et de vente		(17,1)	(15,9)	(15,9)
Frais administratifs		(21,4)	(21,7)	(20,9)
Frais de recherche et de développement		(8,4)	(7,4)	(7,6)
Frais de restructuration		(0,5)	0,0	(0,1)
Autres charges et produits opérationnels		2	0,1	(2,3)
Résultat opérationnel		37,2	40,7	35,0
Produits et charges financiers	8	(5,6)	(8,3)	(9,1)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	9	(4,2)	(4,5)	(3,6)
Résultat avant impôt		27,4	27,9	22,3
Impôt sur le bénéfice	10	(5,8)	(5,4)	(6,5)
Résultat net de la période		21,6	22,5	15,8
Dont résultat part du Groupe		21,4	22,5	15,8
Dont intérêts minoritaires		0,2	0,0	(0,1)
Résultat par action (en euros)	11	1,14	1,20	0,85
Résultat par action dilué (en euros)	11	1,14	1,20	0,85

c. Etat consolidé du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2007
Résultat net de la période		21,6	22,5	15,8
Autres éléments du résultat global				
Couvertures de flux de trésorerie		3,0	(0,7)	(2,3)
Couverture d'investissements nets	6	0,2	4,5	0,4
Écarts actuariels sur plans de retraite à prestations définies		0,9	0,0	0,0
Différences de conversion		(0,2)	(4,9)	2,7
Impôts sur les éléments imputés directement aux capitaux propres ou transférés des capitaux propres		(1,1)	(1,0)	0,6
Total des autres éléments du résultat global		2,8	(2,1)	1,4
Résultat global de la période		24,4	20,4	17,2

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2007
Revenant :				
Aux actionnaires de la société		24,2	20,4	17,2
Aux intérêts minoritaires		0,2	0,0	0,0

d. Tableau de flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2007
Résultat net	21,6	22,5	15,8
Ajustements :			
Résultat dans les entreprises associées (net de dividendes)	4,7	5,0	3,7
Charge d'impôt	5,8	5,4	6,5
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels et corporels	15,8	14,2	14,1
Produits et charges financiers	5,6	8,3	9,1
Variation des provisions	(1,6)	(4,7)	(3,7)
Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	1,4	0,1	(1,2)
	53,3	50,8	44,3
Variation des stocks	6,9	(8,1)	(15,8)
Variation des créances clients et autres créances	7,6	3,0	(17,3)
Variation des dettes fournisseurs et autres dettes	(18,6)	(1,2)	(1,7)
Variation du besoin en fonds de roulement	(4,1)	(6,3)	(34,8)
Flux de trésorerie généré par l'activité avant coût de l'endettement brut et impôt	49,2	44,5	9,5
Intérêts financiers payés	(8,5)	(11,9)	(9,7)
Impôt payé	0,0	(2,0)	(3,2)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	40,7	30,6	(3,4)
Flux de trésorerie généré par les opérations d'investissement			
Acquisition de filiales, nette de la trésorerie acquise	(21,8)	(3,8)	0,0
Achat d'immobilisations corporelles	(7,7)	(10,9)	(8,8)
Achat d'immobilisations incorporelles	(2,2)	(3,0)	(2,6)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	0,2	1,2	0,1
Produits de cessions d'actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	0,1	2,4	1,2
Achats de titres à court terme ⁽¹⁾	0,0	(2,1)	(1,2)
Encaissements d'intérêts	0,0	0,0	2,3
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	(31,4)	(16,2)	(9,0)

(en millions d'euros)	30/06/2009	30/06/2008	30/06/2007
Flux de trésorerie généré par les opérations de financement			
Achat/vente d'actions propres	0,0	0,0	(0,1)
Variation de l'endettement	(10,2)	0,0	0,0
Augmentation/(diminution) des autres dettes à long terme	0,0	0,4	(0,3)
Dividendes payés aux actionnaires	0,0	0,0	0,0
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(10,2)	0,4	(0,4)
Variation nette de la trésorerie	(0,9)	14,8	(12,8)
Trésorerie et équivalent de trésorerie au début de la période	68,8	42,3	61,6
Gains/(pertes) de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3	(0,6)	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	69,2	56,5	48,2

⁽¹⁾ Les produits de cessions d'actifs financiers disponibles à la vente et les achats de titres à court terme concernant, tant en 2007 qu'en 2008, les achats et ventes de titres de la Société dans le cadre de la gestion du contrat de liquidité au titre duquel Saft Groupe SA confie à un établissement financier des moyens financiers afin que celui-ci puisse réguler le cours de l'action et sa liquidité.

e. Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Pour actionnaires majoritaires			Pour intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital	Prime d'émission	Réserves et résultat consolidé		
Situation au 1er janvier 2007	18.5	(2.6)	90.8	0.7	107.4
Plans d'options sur actions réservées au personnel (valeur des services rendus par le personnel)	0.0	0.0	1.5	0.0	1.5
Dividende versé	0.0	(12.5)	0.0	0.0	(12.5)
Rachat d'actions propres	0.0	0.0	(0.1)	0.0	(0.1)
Résultat global de la période	0.0	0.0	30.5	0.1	30.6
Situation au 31 décembre 2007	18.5	(15.1)	122.7	0.8	126.9
Plans d'options sur actions réservées au personnel (valeur des services rendus par le personnel)	0.0	0.0	0.8	0.0	0.8
Dividende à verser	0.0	(12.6)	0.0	0.0	(12.6)
Rachat d'actions propres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat global de la période	0.0	0.0	20.5	(0.1)	20.4
Situation au 30 Juin 2008	18.5	(27.7)	144.0	0.7	135.5
Plans d'options sur actions réservées au personnel (valeur des services rendus par le personnel)	0.0	0.0	0.9	0.0	0.9
Dividende versé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rachat d'actions propres	0.0	0.0	(0.3)	0.0	(0.3)
Résultat global de la période	0.0	0.0	17.8	(0.1)	17.7
Situation au 31 décembre 2008	18.5	(27.7)	162.4	0.6	153.8

Plans d'options sur actions réservées au personnel (valeur des services rendus par le personnel)	0.0	0.0	0.8	0.0	0.8
Dividende à verser	0.0	(12.6)	0.0	0.0	(12.6)
Rachat d'actions propres	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résultat global de la période	0.0	0.0	24.2	0.2	24.4
Situation au 30 juin 2009	18.5	(40.3)	187.4	0.8	166.4

f. Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés

Note 1. Informations relatives à l'entreprise

La société Saft Groupe S.A. (la « Société » et avec ses filiales consolidées, le « Groupe » ou « Saft ») a été constituée le 23 mars 2005. Société anonyme de droit français, elle a son siège 12, rue Sadi Carnot, 93170 Bagnolet, et est cotée à la bourse de Paris (compartiment B d'Euronext) depuis le 29 juin 2005.

En date du 24 juillet 2009, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des États Financiers Consolidés Intermédiaires de Saft Groupe S.A.

Les États Financiers Consolidés Intermédiaires résumés sont, sauf indication contraire, présentés en millions d'euros.

Note 2. Principes Comptables

Principes comptables généraux

Les États Financiers Consolidés Intermédiaires résumés au 30 juin 2009 ont été préparés conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les principes comptables utilisés pour ces États Financiers Consolidés Intermédiaires résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société pour ses États Financiers Consolidés au 31 décembre 2008 à l'exception des éléments développés ci-après.

Les nouvelles normes IFRS, interprétations et amendements, tels qu'adoptés par l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, ont été appliquées par la Société et n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges.

En ce qui concerne la présentation des comptes, l'application de la norme révisée IAS 1 a conduit le Groupe à modifier la présentation des états de synthèse et des notes annexes suivantes:

- l'État du Résultat Global, état semblable à l'État Consolidé des Produits et Charges comptabilisés sur la période (État « SoRIE ») antérieurement présenté par le Groupe Saft, par la reprise en première ligne de cet état du résultat net de la période ;
- l'État de variation des capitaux propres par la présentation, sur une ligne unique intitulée « Résultat Global », d'une part du résultat net de l'exercice et, d'autre part, des charges et produits non comptabilisés en résultat antérieurement présentés dans la rubrique « Résultats reconnus directement en capitaux propres ».

La norme IFRS 8 (secteurs opérationnels) a été appliquée pour la première fois par le Groupe au 1^{er} janvier 2009 en remplacement de la norme IAS 14. Cette norme définit un secteur opérationnel comme étant une composante d'une entité dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances (approche managériale). Les secteurs examinés par le Directoire n'étant pas différents des secteurs précédemment retenus en application de la norme IAS 14, la mise en place de cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur le choix des secteurs présentés.

En ce qui concerne la présentation des résultats par secteurs opérationnels, celle-ci est présentée à partir de l'EBITDA et l'EBIT, agrégats qui, au même titre que le résultat opérationnel, sont utilisés pour la mesure de la performance de chaque secteur par le Directoire. Ces agrégats se définissent comme suit :

- l'EBITDA se définit comme le résultat d'exploitation avant amortissements, frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels ;
- l'EBIT se définit comme le résultat d'exploitation avant frais de restructuration et autres produits et charges opérationnels.

La Société n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations dont l'utilisation n'est pas obligatoire en 2009.

Utilisation d'hypothèses et estimations

Le processus d'établissement des États Financiers Consolidés Intermédiaires en conformité avec la norme IAS 34, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les États Financiers, qu'il s'agisse de la valorisation de certains actifs et passifs ou de certains produits et charges, tels que les amortissements et les provisions.

Ces estimations, construites selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes subséquentes éventuellement affectées par le changement.

Dans le cadre de la préparation des États Financiers Consolidés Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009, l'utilisation d'hypothèses et d'estimations a porté principalement, comme lors de l'établissement des États Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur les éléments suivants :

- les tests de dépréciation des goodwill et autres valeurs immobilisés: le Groupe procède lors du second semestre de chaque année à des tests de perte de valeur des actifs incorporels non amortis ainsi que des goodwill.

Les baisses des résultats opérationnels des UGT constatées au 30 juin 2009 étant significativement moindres que celles prises en compte en 2008, les estimations des valeurs d'utilité des goodwill réalisées à cette date n'ont pas été révisées dans le cadre de la clôture des comptes semestriels.

Concernant les marques, les tests de valorisation annuels effectués reposent sur une actualisation des redevances qui seraient versées par un tiers souhaitant les utiliser, sur la base des prévisions de chiffre d'affaires par marque. La prise en compte dans les tests de valorisation d'une baisse de 10% du chiffre d'affaires sur les trois années du plan stratégique avec maintien du taux de croissance à long terme utilisé en 2008, ne conduit pas à la constatation de perte de valeur des marques du Groupe au 30 juin 2009.

- Le calcul des engagements de retraites et assimilés: pour les comptes intermédiaires, les charges de retraite et avantages assimilés sont estimés à la moitié du montant de la charge annuelle, sauf événement particulier justifiant une mise à jour spécifique ;
- Certaines provisions : les provisions pour risques et notamment les provisions pour affaires sont réexaminées par la Direction à l'issue de chaque arrêté semestriel.

Concernant la charge d'impôt (courante et différée) enregistrée dans les comptes intermédiaires, celle-ci est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt de la période, le taux d'imposition moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal.

Saisonnalité

L'activité de Saft n'est généralement pas saisonnière. Toutefois, la fermeture des usines au cours de l'été se traduit par des besoins en fonds de roulement plus forts sur le premier semestre qu'au second semestre.

Note 3. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation au 30 juin 2009 est inchangé par rapport au 31 décembre 2008. Il comprend les sociétés suivantes :

Dénomination sociale	Activité	Pays	Quotité de contrôle et d'intérêt	Méthode de consolidation
Saft Groupe SA	Holding du Groupe	France	100	IG
Friemann & Wolf Batterietechnik GmbH (Friwo)	Production, achats et ventes	Allemagne	100	IG
Saft Batterien GmbH	Achats et ventes	Allemagne	100	IG
SGH GmbH	Holding	Allemagne	100	IG
Tadiran Batteries GmbH	Production, achats et ventes	Allemagne	100	IG
Saft UK Ltd	Production, achats et ventes	Angleterre	100	IG
Saft Australia Pty Ltd	Holding	Australie	100	IG
Saft Batteries Pty Ltd	Assemblage, achats et ventes	Australie	100	IG
Saft Zhuhai (Ftz) Batteries Co, Ltd	Production, achats et ventes	Chine	100	IG
Saft Nife ME Ltd	Achats et ventes	Chypre	100	IG
MSB	Production de batteries thermiques	Ecosse	50	ME
Saft Baterias SL	Achats et ventes	Espagne	100	IG
Eternacell, Inc.	Dormant	États-Unis	100	IG
Florida Substrate Inc. (=Saft PPF)	Production de bandes de plaque	États-Unis	100	IG
Saft America Inc.	Production, achats et ventes	États-Unis	100	IG
Saft Federal Systems Inc. (=Tadiran)	Achats et ventes	États-Unis	100	IG
Saft JV Holding Co	Holding	États-Unis	100	IG
ATB	Production et commercialisation de batteries thermiques	États-Unis	50	ME
Johnson Controls-Saft Advanced Power Solutions LLC	Holding	États-Unis	49	ME

Dénomination sociale	Activité	Pays	Quotité de contrôle et d'intérêt	Méthode de consolidation
Saft S.A.	Production, achats et ventes	France	100	IG
Saft Acquisition S.A.S	Holding	France	100	IG
ASB	Production de batteries thermiques	France	50	ME
Johnson Controls-Saft Advanced Power Solutions SAS	Production, achats et ventes	France	49	ME
Saft Hong Kong Ltd	Achats et ventes	Hong Kong	100	IG
Amco-Saft India Ltd	Production, achats et ventes	Inde	51,04	IG
Tadiran Batteries Ltd	Production, achats et ventes	Israël	100	IG
Saft Batterie Italia Srl	Achats et ventes	Italie	100	IG
Saft Finance Sarl	Holding	Luxembourg	100	IG
Saft AS Norway	Achats et ventes	Norvège	100	IG
Saft Batterijen BV	Achats et ventes	Pays Bas	100	IG
Saft Ferak AS	Production, achats et ventes	République Tchèque	100	IG
Saft Batteries Pte Ltd	Holding et commercial	Singapour	100	IG
Alcad AB	Achats et ventes	Suède	100	IG
Fast Jung KB	Société civile immobilière	Suède	100	IG
Saft AB	Production, achats et ventes	Suède	100	IG
Saft Sweden AB	Holding	Suède	100	IG

Dans le tableau ci-dessus, "IG" signifie que la société est consolidée par intégration globale et "ME" que la société est consolidée par mise en équivalence.

Note 4. Informations par segment d'activité et par zone géographique

a) Informations par segment d'activité

Jusqu'au 30 juin 2009, le Groupe Saft était structuré autour des secteurs d'activités suivants:

- La division **Specialty Battery Group (SBG)** qui conçoit et fabrique des batteries au lithium primaire et Li-ion rechargeables hautes performances pour les secteurs industriels de l'électronique, de la défense et de l'espace. Les principales applications pour ces produits sont les satellites, les compteurs électriques d'eau et de gaz, les systèmes de relevés automatiques, télépéages, équipements médicaux, lanceurs, missiles, torpilles, systèmes de traçabilité par satellite, bouées sonar, radios militaires, lunettes de vision nocturne.
- La division **Industrial Battery Group (IBG)** qui produit des batteries et des systèmes de batteries rechargeables, à base nickel et lithium, destinés aux applications industrielles exigeantes: systèmes de sécurité pour avions, systèmes de vérification au sol et démarrage, trains à grande vitesse, réseaux de

transit urbains, métros et tramways, secteur pétrolier et gazier, infrastructures industrielles, production et distribution électrique, bâtiments publics et hôpitaux, réseaux de télécommunication, stockage d'énergie renouvelable.

- La division **Rechargeable Battery Systems (RBS)** qui produit une gamme spécifique de batteries rechargeables destinées à l'éclairage de sécurité, à des équipements électroniques professionnels tels que les appareils médicaux portables, terminaux de paiement, radios mobiles privées, équipements audio et vidéo professionnels.
- La division **Johnson Controls-Saft (JCS)** spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de batteries de technologies avancées destinées aux véhicules hybrides et aux véhicules électriques.
- La division **Autres** comprend les holdings du Groupe. Elle inclut les fonctions centrales telles que l'informatique, la recherche, la direction générale et la direction financière et administrative.

Les données sectorielles suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les États financiers Consolidés, telles que décrites à la note 2. La mesure de la performance de chaque segment est basée sur l'EBITDA, l'EBIT et le résultat opérationnel.

A compter du 1^{er} juillet 2009, la division **Rechargeable Battery Systems (RBS)** est fusionnée avec la division **Industrial Battery Group (IBG)**.

Les tableaux ci-après déclinent les principales données chiffrées semestrielles pour chacune des divisions du Groupe.

Résultats opérationnels par segment d'activité

Au 30 Juin 2009						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Chiffre d'affaires du segment	161,2	35,2	162,4	0	0	358,8
Chiffre d'affaires intra segment	(27,7)	(6,3)	(37,4)	0	0	(71,4)
Chiffre d'affaires consolidé	133,5	28,9	125,0	0,0	0,0	287,4
EBITDA	28,8	(1,9)	27,4	0	(2,8)	51,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2,1)	(0,5)	(3,3)	0	0	(5,9)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3,8)	(1,2)	(4,4)	0	(0,2)	(9,6)
Dépréciations d'actifs incorporels	0	0	(0,3)	0	0	(0,3)
EBIT	22,9	(3,6)	19,4	0	(3,0)	35,7
Provisions pour restructuration	0	(0,3)	(0,2)	0	0	(0,5)
Autres charges et produits opérationnels	0	0	2,0	0	0	2,0
Résultat opérationnel	22,9	(3,9)	21,2	0	(3,0)	37,2
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0,6	(4,8)	0	(4,2)
Au 30 Juin 2008						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Chiffre d'affaires du segment	186,7	53,4	154,2	0,0	0,0	394,3
Chiffre d'affaires intra segment	(37,5)	(13,8)	(36,6)	0,0	0,0	(87,9)

Chiffre d'affaires consolidé	149,2	39,6	117,6	0,0	0,0	306,4
EBITDA	29,9	1,1	25,4	0,0	(1,6)	54,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2,1)	(0,5)	(3,3)	0,0	0,0	(5,9)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3,4)	(1,1)	(3,7)	0,0	(0,1)	(8,3)
Dépréciations d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-
EBIT	24,4	(0,5)	18,4	0,0	(1,7)	40,6
Provisions pour restructuration	0,1	(0,2)	0,1	0,0	0,0	0,0
Autres charges et produits opérationnels	(0,3)	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
Résultat opérationnel	24,2	(0,7)	18,9	0,0	(1,7)	40,7
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0,6	(5,1)	0	(4,5)
Au 30 Juin 2007						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Chiffre d'affaires du segment	172,7	56,4	153,4	0,0	0,0	382,5
Chiffre d'affaires intra segment	(35,4)	(13,3)	(31,7)	0,0	0,0	(80,4)
Chiffre d'affaires consolidé	137,3	43,1	121,7	0,0	0,0	302,1
EBITDA	22,1	1,8	29,3	0,0	(1,7)	51,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2,0)	(0,4)	(3,0)	0,0	(0,1)	(5,5)
Amortissement des immobilisations corporelles	(3,2)	(1,3)	(3,9)	0,0	(0,2)	(8,6)
Dépréciations d'actifs incorporels	-	-	-	-	-	-
EBIT	16,9	0,1	22,4	0,0	(2,0)	37,4
Provisions pour restructuration	0,0	(0,1)	0,0	0,0	0,0	(0,1)
Autres charges et produits opérationnels	0,0	0,0	(0,1)	0,0	(2,2)	(2,3)
Résultat opérationnel	16,9	0,0	22,3	0,0	(4,2)	35,0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,2	(3,8)	0,0	(3,6)

Bilan et Investissements par segment d'activité

Au 30 Juin 2009						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Total actif	196,3	64,8	288,0	(15,6)	247,4	780,9
Passif hors capitaux propres	75,4	12,0	82,6	3,6	440,9	614,5
Acquisition d'immobilisations et capitalisation de frais de R&D	(4,5)	(1,0)	(4,0)	0	(0,4)	(9,9)

Au 31 décembre 2008						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Total actif	209,9	71,9	301,5	(10,3)	219,1	792,1
Passif hors capitaux propres	46,7	17,5	82,7	3,1	488,3	638,3
Acquisition d'immobilisations et capitalisation de frais de R&D	(13,2)	(2,4)	(12,3)	0	(0,5)	(28,4)
Au 31 décembre 2007						
<i>(en millions d'euros)</i>	IBG	RBS	SBG	JCS	Autres	Total
Total actif	184,1	77,6	296,7	1,8	202,0	762,2
Passif hors capitaux propres	53,8	22,4	97,2	1,7	460,2	635,3
Acquisition d'immobilisations et capitalisation de frais de R&D	(6,3)	(3,3)	(14,2)	0	(0,7)	(24,5)

b) Informations par zone géographique

Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Le chiffre d'affaires consolidé, alloué sur la base de la localisation géographique des clients s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007
Europe	148,1	160,6	151,2
Amérique du Nord	88,1	96,2	100,3
Asie-Océanie	33,0	29,6	31,2
Proche-Orient et Afrique	16,9	18,6	17,2
Amérique du Sud	1,2	1,4	2,2
Autres	0,1	0,0	0,0
Total	287,4	306,4	302,1

Actifs par zone géographique

Les actifs du Groupe, alloués sur la base de leur localisation géographique, se répartissent comme suit au 30 juin 2009:

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Europe	597,0	614,8	601,7
Amérique du Nord	139,3	128,1	116,2
Asie-Océanie	19,5	21,8	16,9
Proche-Orient et Afrique	25,1	27,4	27,4
Amérique du Sud	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0
Total	780,9	792,1	762,2

Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, y compris capitalisation des frais de recherche et développement

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les frais de recherche et développement capitalisés se ventilent comme suit à partir de leur localisation géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007
Europe	(6,8)	(7,3)	(7,8)
Amérique du Nord	(1,8)	(5,3)	(2,8)
Asie-Océanie	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Proche-Orient et Afrique	(1,2)	(1,2)	(0,7)
Amérique du Sud	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0
Total	(9,9)	(13,9)	(11,4)

Note 5. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés, antérieurement présenté en note annexe, est désormais présenté ci-avant en tableau de synthèse.

Capital social

Au 30 juin 2009, le capital social de Saft Groupe S.A. est composé de 18 514 086 actions d'un euro de valeur nominale.

Distribution

Les actionnaires de Saft Groupe S.A., réunis en Assemblée Générale le 3 juin 2009, ont fixé le dividende au titre de l'exercice 2008 à 0,68 euro par action ordinaire, avec une option de paiement en actions sur la base d'un prix d'émission de 22,87 euros par action.

La période d'option s'est achevée le 25 juin 2009. Des actionnaires représentant près de 45% du capital ont choisi l'option de paiement du dividende en actions.

Ainsi, 241 815 actions ordinaires nouvelles seront émises et livrées le 6 juillet 2009, ce qui représente un taux de dilution de 1,3%.

Le capital social de Saft Groupe SA se trouve porté, à effet du 7 juillet 2009 de 18 514 086 euros à 18 755 901 euros divisé en 18 755 901 actions de 1 euro de valeur nominale et de même catégorie, intégralement libérées.

Le montant global du dividende versé en espèces aux actionnaires en date du 6 juillet 2009 s'est ainsi élevé à 7,0 millions d'euros, contre un montant versé de 12,6 millions d'euros en 2008.

Actions propres

Suite à l'expiration le 6 décembre 2008 de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 6 juin 2007 d'opérer en Bourse sur les titres de la Société, le contrat de liquidité entre Saft Groupe SA et Exane BNP Paribas a été suspendu. En conséquence, aucun achat ni vente de titre n'a été effectué au cours du premier semestre 2009 et la Société détenait, au 30 juin 2009, 52 323 de ses propres actions (représentant 0,28% du capital), nombre inchangé par rapport au 31 décembre 2008. Leur valeur globale, évaluée au cours d'achat, s'élevait à 1 175 753 euros. Leur valeur de marché au 30 juin 2009 est de 1 474 985 euros.

L'Assemblée Générale du 3 juin 2009 ayant autorisé le Directoire à opérer en Bourse sur les titres de la Société aux fins d'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société, le contrat de liquidité précédemment suspendu a été réactivé en date du 28 juillet 2009.

Options de souscription

Le Groupe a émis un nouveau plan de stock-options au cours du premier trimestre 2009, plan dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'options émises : 400 000
- Durée d'acquisition : quatre ans en totalité
- Durée de vie : sept ans
- Prix d'exercice : 19,80 euros

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ce nouveau plan de stock options ont été les suivantes :

- Cours de l'action lors de l'attribution : 19,06 euros
- Volatilité du titre Saft : 40%
- Taux de dividende : 3,57%
- Taux d'intérêt sans risque : 2,75%
- Taux de turnover : 5%

Ces paramètres conduisent à une valeur estimée de l'option de 5,48 euros, soit une charge annuelle de 446,5 milliers d'euros et une charge de 173 milliers d'euros au titre du premier semestre 2009.

Le nombre de salariés du Groupe bénéficiaires de ce plan s'élève à 144. Les options attribuées aux dirigeants (membres du Directoire de Saft Groupe SA) ont représenté 16% du nombre total d'options émises.

Note 6. Emprunts

Conformément aux accords de crédit, le Groupe a procédé au cours du premier semestre 2009 à l'amortissement partiel de ses emprunts en euros et en US dollars pour des montants respectifs de 4,5 millions d'euros et 7 millions de dollars américains.

Ainsi, au 30 juin 2009, la dette du Groupe s'analyse comme suit :

a) Analyse de la dette par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Non courant			
Dette senior – Tranche en Euro	149,0	148,6	157,2
Dette senior – Tranche en USD	171,1	173,5	173,2
Autres dettes financières	0,7	0,7	0,3
Crédit-baux	1,5	1,5	1,7
	322,3	324,3	332,4
Courant			
Dette senior – Tranche en Euro	4,5	9,0	0,0
Dette senior – Tranche en USD	5,0	10,0	0,0
Intérêts courus	2,2	6,4	7,6
Crédit-baux	0,2	0,2	0,1
	11,9	25,6	7,7

b) Analyse par échéance de remboursement de la dette non courante

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Entre 1 et 2 ans	320,8	323,6	19,0
Entre 3 et 5 ans	1,1	1,0	314,2
Plus de 5 ans	0,4	0,6	0,7
	322,3	325,2	333,9
Frais bancaires	0,0	(0,9)	(1,5)
	322,3	324,3	332,4

c) Analyse de la dette par devise

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Euro	156,1	164,1	163,4
US dollar	178,1	186,7	178,2
	334,2	350,8	341,6
Frais bancaires	0,0	(0,9)	(1,5)
	334,2	349,9	340,1

Aux 31 décembre 2007 et 2008, ainsi qu'au 30 juin 2009, les dettes étant à taux variable, leur juste valeur n'est pas différente de leur valeur comptable.

Refinancement

En date du 3 juillet 2009, la Société a finalisé auprès d'un groupe de six Établissements de Crédit le refinancement de sa dette bancaire dont l'échéance principale était le 5 juillet 2010.

Les nouvelles facilités de crédit contractées afin d'assurer le financement à moyen terme des activités existantes du Groupe, comprennent :

- deux prêts à terme de 150 millions d'euros et 240 millions de US dollars respectivement. Ces prêts ont une maturité de trois ans (jusqu'au 2 juillet 2012) avec remboursement in fine ;
- un crédit revolving de 33,5 millions d'euros, également d'une durée de trois ans, les tirages sur cette facilité pouvant être effectués en différentes devises.

La marge initiale est fixée à 2,75% au-dessus de l'Euribor pour les prêts en euros et à 3,0% au-dessus du Libor pour le prêt en dollars. A compter du 1^{er} janvier 2010, la marge sera déterminée semestriellement en fonction du niveau d'endettement net du Groupe rapporté à la marge d'EBITDA consolidée du Groupe au cours des douze mois précédant la date de fixation. Celle-ci pourra ainsi varier de 2,0% à 3,0% pour les facilités en euros et de 2,25% à 3,25% pour la facilité en US dollars.

Le nouvel accord de refinancement comprend, au même titre que le précédent, un certain nombre de stipulations usuelles pour ce type de contrat.

Ainsi, les cessions et acquisitions du Groupe sont soumises à un certain nombre de conditions usuelles. De même, tout emprunt additionnel par le Groupe d'un montant supérieur à 90 millions d'euros est soumis à des limitations contractuelles.

Le nouveau contrat est assorti de clauses de changement de contrôle de la Société dont la mise en œuvre pourrait conduire au remboursement anticipé ou à l'annulation totale du financement sur demande de la majorité des prêteurs*.

Les garanties octroyées au titre du nouvel accord restent limitées aux cautionnements (ou garanties équivalentes) de certaines sociétés du Groupe, dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Enfin, en vertu du nouveau contrat, l'octroi et le maintien des prêts sont soumis au respect des deux ratios financiers suivants :

- ratio maximum de l'endettement financier net sur l'EBITDA contractuel** : 3,00 pour chaque période de douze mois se terminant le 30 juin et le 31 décembre avec un maximum de 2,80 pour chaque période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2011 et le 30 juin 2012 ;
- ratio minimum d'EBITDA contractuel sur les charges nettes d'intérêt : 4,50 pour chaque période de douze mois se terminant le 30 juin et le 31 décembre.

Au 30 juin 2009, le ratio d'endettement net/EBITDA du Groupe s'élevait à 2,48 (2,55 au 31 décembre 2008) et le ratio de couverture d'intérêts à 9,6.

Gestion et couverture du risque de taux

Le premier semestre de l'exercice 2009 n'a été marqué par aucune modification des modalités de gestion et de couverture du risque de taux, les couvertures mises en place en mars 2007 étant les suivantes :

- un contrat de couverture portant sur un montant de dettes de 210 millions de dollars américains sous forme d'un «COLLAR» à prime nulle, le taux plancher de ce contrat est de 3,145% l'an, son taux plafond de 6,0% l'an ;
- un contrat de couverture portant sur un montant de dettes de 130 millions d'euros sous forme d'un «CAP» avec un taux plafond de 5,0% l'an.

En application des dispositions du nouvel accord de crédit, des couvertures complémentaires de risque de taux devront être mises en place afin que 50% au moins des encours de crédit soient couverts sur une durée minimale de deux années.

Couverture des investissements nets dans des activités à l'étranger

Certains emprunts du Groupe, libellés en dollars américains et résultant des opérations de refinancement du 5 juillet 2005, ont été désignés en tant que couverture des investissements nets dans les filiales américaines et israéliennes du Groupe.

La différence de conversion positive de 0,2 million d'euros (4,5 millions d'euros au 30 juin 2008 et 0,4 million d'euros au 30 juin 2007) découlant de la conversion de l'emprunt en euros à la date de clôture a été comptabilisée en réserves de juste valeur dans les capitaux propres, pour son montant de 0,1 million d'euros net d'impôts (3,3 millions d'euros au 30 juin 2008 et 0,3 million d'euros au 30 juin 2007).

* Erratum :

Cette phrase de la note N°6 aux comptes consolidés semestriels au 30 juin 2009 est rectifiée comme suit : "*Le nouveau contrat est assorti de clauses de changement de contrôle de la Société permettant à chaque prêteur de demander le remboursement anticipé de sa quote-part des facilités de crédit octroyées.*"

** La notion d'EBITDA contractuel est similaire à celle de l'EBITDA définie par le Groupe en page 6 de la présente Actualisation.

Note 7. Provisions pour autres passifs et autres dettes

Les provisions constituées par le Groupe s'analysent comme suit au 30 juin 2009 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Provisions / Affaires	Provisions restructuration	Autres provisions	Total
Au 1^{er} janvier 2007	43,4	5,9	13,8	63,1
Dotations de l'exercice	6,5	0,0	0,6	7,1
Utilisations	(5,7)	(2,3)	0,0	(8,0)
Reprises sans objet	(6,6)	(0,6)	(1,4)	(8,6)
Transfert	0,1	(0,1)	0,3	0,3
Écart de change	(2,0)	(0,1)	(0,9)	(3,0)
Ajustement du taux d'actualisation	0,1	0,0	(0,1)	0,0
Au 31 décembre 2007	35,8	2,8	12,3	50,9
Au 1^{er} janvier 2008	35,8	2,8	12,3	50,9
Dotations de l'exercice	7,1	0,1	0,4	7,6
Utilisations	(3,8)	(0,6)	0,0	(4,4)
Reprises sans objet	(7,8)	(0,1)	(1,4)	(9,3)
Transfert	(0,2)	(0,4)	0,4	(0,2)
Écart de change	0,4	0,0	0,4	0,8
Ajustement du taux d'actualisation	0,1	0,0	0,1	0,2
Au 31 décembre 2008	31,6	1,8	12,2	45,6
Au 1^{er} janvier 2009	31,6	1,8	12,2	45,6
Dotations de l'exercice	1,9	0,1	0,2	2,2
Utilisations	(1,2)	0,0	0,0	(1,2)
Reprises sans objet	(2,2)	(0,1)	(0,1)	(2,4)
Transfert	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de change	(0,1)	0,0	(0,1)	(0,2)
Ajustement du taux d'actualisation	0,0	0,0	0,0	0,0
Au 30 juin 2009	30,0	1,8	12,2	44,0

La ventilation de ces provisions au bilan est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Non courant	38,1	38,5	37,5
Courant	5,9	7,1	13,4
	44,0	45,6	50,9

a) Provisions pour affaires

Les provisions pour affaires couvrent les garanties sur produits vendus et les risques spécifiques. Au 30 juin 2009, elles s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Provisions pour garantie	22,0	23,6	29,8
Provisions pour pénalités	0,0	0,0	0,0
Provisions pour litiges	1,8	1,4	1,3
Provisions pour pertes sur contrat à long terme	0,1	0,3	0,2
Autres provisions	6,1	6,3	4,5
	30,0	31,6	35,8

Au 30 juin 2009, les provisions pour affaires dans la division IBG comprennent les éléments suivants :

- une provision de 1,5 million d'euros liée aux batteries Ni-Cd pour les véhicules électriques (1,8 million d'euros au 31 décembre 2008 et 2,4 millions d'euros en 2007) ;
- une provision de 3,6 millions d'euros liée aux coûts de recyclage pour les batteries en fin de vie qui sont retournées chez Saft (3,5 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 3,1 millions d'euros en 2007) ;
- une provision de 2,6 millions d'euros relative à une garantie liée au contrat BESS en Alaska (2,6 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 1,0 million d'euros en 2007) ;
- une provision de 2,2 millions d'euros liée aux batteries Ni-Cd pour les activités télécoms stationnaires (2,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 2,3 millions d'euros en 2007).

Au 30 juin 2009, les provisions pour affaires dans la division SBG comprennent principalement :

- une provision de 4,0 millions d'euros liée à des garanties données au gouvernement américain pour des batteries qui sont utilisées dans des applications militaires (4,8 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 5,9 millions d'euros en 2007) ;
- une provision de 2,2 millions d'euros sur des clients de Tadiran Batteries Ltd en Israël (2,3 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 2,3 millions d'euros en 2007).

Au 30 juin 2009, la provision pour affaires dans la division RBS comprend une provision de 0,6 million d'euros pour remplacement de batteries défectueuses (0,6 million d'euros au 31 décembre 2008 et 1,5 million en 2007).

b) Provisions pour restructuration

Au 30 juin 2009, les provisions pour restructuration concernent principalement une provision pour recyclage de batteries relative à une activité brésilienne qui a été vendue en 2001, dont le solde s'élève à 1,7 million d'euros au 30 juin, contre 1,7 million d'euros au 31 décembre 2008 et 1,6 million d'euros au 31 décembre 2007.

c) Autres provisions

Au 30 juin 2009, les autres provisions incluent une provision de 6,5 millions d'euros liée aux coûts de dépollution du site de Valdosta aux États-Unis (6,6 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 6,3 millions d'euros au 31 décembre 2007), ainsi qu'une provision de 3,1 millions d'euros pour les médailles du travail en France (2,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 3,6 millions d'euros en 2007).

Note 8. Produits et charges financiers

Le résultat financier du groupe sur le premier semestre 2009 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	0,4	0,7	0,5
Coût de l'endettement financier brut	(4,6)	(7,8)	(7,7)
Autres produits et charges financiers:	(1,4)	(1,2)	(1,9)
- Actualisation des provisions pour autres passifs	(1,3)	(1,3)	(0,5)
- Juste valeur des instruments financiers	0,1	1,4	1,3
- Gains/(pertes) de change	(0,2)	(1,3)	(2,7)
	(5,6)	(8,3)	(9,1)

Le taux d'intérêt composite sur la dette bancaire (après prise en compte du coût des couvertures du risque de taux) au cours du premier semestre 2009 s'est élevé à 2.99% contre un taux de 4.60% pour le premier semestre 2008.

Par devise, les taux moyens ont été les suivants :

- sur la dette en euros de 2,15%, contre 4,97% au premier semestre 2008 ;
- sur la dette en dollars américains de 3,51% contre un taux moyen de 4,10% au cours du premier semestre 2008.

Compte tenu du refinancement intervenu en date du 3 juillet dernier, un amortissement accéléré des frais bancaires liés au financement mis en place en juin 2005 a été comptabilisé sur le premier semestre 2009 pour un montant de 0,6 million d'euros.

Note 9. Participation dans les entreprises associées

Le Groupe détient 50% du capital d'ASB, sa filiale commune avec EADS, et indirectement 50% du capital de MSB et ATB, sociétés détenues à 100% par ASB. Le sous-groupe ASB est consolidé par mise en équivalence.

Le Groupe détient également 49% du capital de Johnson Controls-Saft, joint-venture constituée en 2006 avec l'équipementier automobile Johnson Controls.

Comme explicité en note annexe 2.2 aux comptes consolidés de l'exercice 2008, relative aux principes de consolidation, les Groupes ASB et JC-S sont consolidés par mise en équivalence.

La quote-part du Groupe dans le bilan des groupes ASB et Johnson Controls-Saft (dont aucune n'est cotée) au 30 juin 2009 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009		Au 31/12/2008		Au 31/12/2007	
	JCS	ASB	JCS	ASB	JCS	ASB
Actifs non courants	21,6	8,1	20,4	7,9	12,3	7,6
Actifs courants	9,6	9,5	8,1	10,2	5,9	8,8
	31,2	17,6	28,5	18,1	18,2	16,4
Passifs non courants	5,2	0,0	5,5	0,0	0,0	0,0
Passifs courants	2,5	6,4	14,5	7,1	11,5	5,9
	7,7	6,4	20,0	7,1	11,5	5,9
Actifs net	23,5	11,2	8,5	11,0	6,7	10,5

La quote-part du Groupe dans le compte de résultat des groupes ASB et Johnson Controls-Saft au 30 juin 2009 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009		Au 30/06/2008		Au 30/06/2007	
	JCS	ASB	JCS	ASB	JCS	ASB
Chiffre d'affaires	1,8	6,3	2,3	6,3	0,8	5,0
Coût des ventes	(2,0)	(4,1)	(1,5)	(4,0)	0,0	(3,8)
Frais opérationnels	(4,6)	(1,3)	(5,9)	(1,1)	(4,6)	(0,9)
Produits/(charges) financiers	0,0	0,1	0,0	(0,1)	0,0	0,0
Impôt sur le bénéfice	0,0	(0,4)	0,0	(0,5)	0,0	(0,1)
Résultat de la période	(4,8)	0,6	(5,1)	0,6	(3,8)	0,2

Note 10. Impôts

a) Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt au titre du premier semestre 2009 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
(Charge)/Produit d'impôts exigibles	(3,0)	(9,6)	(7,9)
(Charge)/Produit d'impôts différés	(2,8)	2,8	(3,4)
(Charge)/produit d'impôts comptabilisés en résultat	(5,8)	(6,8)	(11,3)

b) Rationalisation de la charge d'impôt

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique qui ressortirait du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices des sociétés consolidées en raison des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Résultat net avant impôt	27,4	41,9	38,2
Charge d'impôt théorique au taux d'imposition en France	(9,4)	(14,3)	(13,1)
Effet de la différence de taux entre France et autres pays	1,1	3,3	0,1
Différences permanentes y compris crédit impôt recherche	1,3	2,6	0,5
Effet des changements de taux	0,4	(1,2)	0,0
Utilisation de pertes antérieurement non reconnues	0,9	3,2	1,6
Déficit de la période n'ayant pas donné lieu à activation d'impôt différé	(0,1)	(0,4)	(0,4)
Charge / (produit) d'impôt rapporté(e) dans le compte de résultat	(5,8)	(6,8)	(11,3)
Taux d'impôt effectif	21,3%	16,3%	29,6%

Note 11. Résultat par action

Le résultat par action est calculé à partir du nombre réel moyen d'actions de Saft Groupe SA en circulation au cours de chaque période semestrielle, déduction faite de la moyenne des actions propres détenues sur la période. Il prend en compte, pour chacune des périodes ci-dessous présentées, les 241 815 actions émises le 6 juillet 2009 dans le cadre du paiement du dividende en actions et portant jouissance au 1^{er} janvier 2009.

Comme le montre le tableau ci-dessous, il n'y a pas d'instruments de capitaux propres induisant une dilution potentielle aux 30 juin 2007, 2008 et 2009.

	Au 30/06/2009	Au 30/06/2008	Au 30/06/2007
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires Saft Groupe SA en circulation ⁽¹⁾	18 755 901	18 755 901	18 755 901
Moins nombre moyen d'actions propres détenues	(52 323)	(35 164)	(58 829)
Nombre d'actions pour la calcul du résultat par action de base	18 703 578	18 720 737	18 697 072
Effet des actions dilutives : options non exercées			
Nombre d'actions pour le calcul du résultat par action dilué	18 703 578	18 720 737	18 697 072

⁽¹⁾ Ce nombre tient compte des 241 815 actions émises le 6 juillet 2009 en paiement du dividende 2008 et portant jouissance au 1^{er} janvier 2009.

Note 12. Événements postérieurs à la clôture

A l'exception de la finalisation du refinancement de la dette bancaire du Groupe dont les principales modalités sont décrites en note 6 ci-dessus, aucun autre élément intervenu après la clôture n'est en mesure d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe.

4.1.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

« Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- *l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société **SAFT GROUPE S.A.**, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.*

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire dans un contexte décrit dans le rapport semestriel d'activité de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés. »

Neuilly-sur-Seine, le 28 Juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
SYC

MOORESTEPHENS
SYC SA

Bruno TESNIERE

Serge YABLONSKY

4.2 Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009³

Saft, leader dans la conception, le développement et la fabrication de batteries de haute technologie pour l'industrie et la défense, annonce son chiffre d'affaires pour le troisième trimestre 2009.

Chiffres clés

- Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre s'est élevé à 123,2 millions d'euros, en baisse de 11,9% à taux de change courants et de 13,2% à taux de change constants par rapport au 3^{ème} trimestre 2008.
- La baisse du chiffre d'affaires au 3^{ème} trimestre a été stable comparée à celle du 2^{ème} trimestre.
- Le chiffre d'affaires cumulé au 30 septembre 2009 s'est élevé à 410,6 millions d'euros, en baisse de 8,0% à taux de change courants et de 10,9% à taux de change constants par rapport à l'exercice précédent.
- La société pense que l'effet négatif du déstockage de ses clients a commencé à diminuer.
- La prévision de chiffre d'affaires pour 2009, d'une baisse de (7) à (10) % à taux de change constants, est maintenue. Toutefois, la réduction du chiffre d'affaires pour l'exercice 2009 devrait se situer dans la partie la moins favorable de la fourchette d'estimation.
- La prévision d'une marge EBITDA égale ou supérieure à 18 % du chiffre d'affaires est maintenue, hors impact du projet d'investissement de Jacksonville, estimé à 1,5 million de dollars au 4^{ème} trimestre 2009.

John Searle, Président du Directoire, a déclaré :

« Le contexte de marché difficile du premier semestre a perduré au cours du troisième trimestre. Cependant, bien que Saft n'ait pas observé de reprise générale de la demande au cours du dernier trimestre, je pense que nous sommes arrivés ou approchons le point bas du cycle. Les activités les plus affectées au premier semestre ont légèrement mieux performé au cours du dernier trimestre et nous pensons que le pic de la phase de déstockage massif des clients a été atteint.

Anticipant une amélioration de la performance au quatrième trimestre, je confirme que notre prévision annuelle de chiffre d'affaires demeure inchangée. Toutefois, il est probable que le chiffre d'affaires se situe dans la partie la moins favorable de la fourchette révisée communiquée en juillet. De plus, je confirme que notre prévision de rentabilité annuelle reste inchangée.

Sur un plan plus stratégique, Saft demeure très concentré sur les perspectives de croissance à moyen terme très prometteuses du marché des batteries Li-ion haute performance. Nous sommes à cet égard ravis que nos projets aient été choisis par le gouvernement américain pour recevoir des subventions afin de construire de nouvelles usines en Amérique du Nord. Ces investissements auront un impact majeur sur la croissance à moyen terme de Saft et donneront à Johnson Controls-Saft la capacité de production aux Etats-Unis pour satisfaire les besoins de Ford et, je l'espère, d'autres clients ».

³ Données chiffrées non auditées.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros, aux normes IFRS)

Troisième trimestre

Période	T3 2009	T3 2008	Variation du chiffre d'affaires	
			À taux de change courants	À taux de change constants
IBG *	70,1	84,9	(17,4) %	(18,4) %
<i>IBG hors RBS *</i>	55,7	67,0	(16,9) %	(18,2) %
<i>Anciennement RBS *</i>	14,4	17,9	(19,5) %	(19,5) %
SBG	53,1	55,0	(3,4) %	(5,0) %
Total	123,2	139,9	(11,9) %	(13,2) %

* A compter du 1^{er} juillet 2009, les divisions IBG et RBS ont été fusionnées en une division IBG élargie. Les chiffres des activités selon l'ancien périmètre sont communiqués à titre comparatif.

Le taux de change moyen au 3^{ème} trimestre 2009 était de 1 € pour 1,43 \$, contre 1,50 \$ au 3^{ème} trimestre 2008.

Il n'y a pas eu de changement de périmètre entre le 3^{ème} trimestre 2008 et le 3^{ème} trimestre 2009.

Cumul au 30 septembre (9 mois)

Période	1 ^{er} janvier - 30 septembre 2009	1 ^{er} janvier - 30 septembre 2008	Variation du chiffre d'affaires	
			À taux de change courants	À taux de change constants
IBG*	232,5	273,7	(15,1) %	(17,7) %
<i>IBG hors RBS*</i>	189,2	216,2	(12,5) %	(15,4) %
<i>Anciennement RBS*</i>	43,3	57,5	(24,6) %	(26,4) %
SBG	178,1	172,6	3,2 %	(0,1) %
Total	410,6	446,3	(8,0) %	(10,9) %

* A compter du 1^{er} juillet 2009, les divisions IBG et RBS ont été fusionnées en une division IBG élargie. Les chiffres des activités selon l'ancien périmètre sont communiqués à titre comparatif.

Le taux de change moyen en cumul annuel à septembre 2009 était de 1 € pour 1,36 \$, contre 1,52 \$ à fin septembre 2008.

Il n'y a pas eu de changement de périmètre entre septembre 2008 et septembre 2009.

Industrial Battery Group (IBG)

Selon le nouveau périmètre, le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est élevé à 70,1 millions d'euros, en baisse de 18,4 % à taux de change constants et de 17,4 % à taux courants.

L'activité industrielle stationnaire a été moins bonne au troisième trimestre et l'activité ferroviaire a été affectée par un séquençage défavorable des projets. Le marché de l'aviation n'a pas évolué de façon notable au cours de ce trimestre.

La baisse du chiffre d'affaires dans le secteur des télécommunications au troisième trimestre a été moins marquée compte tenu des ventes réalisées avec plusieurs opérateurs sur la nouvelle gamme Tel.X. Toutefois, les volumes n'augmentent que lentement.

À l'inverse, l'activité batteries de petite taille (anciennement RBS) a enregistré une baisse de son chiffre d'affaires moins importante qu'au cours du trimestre précédent, avec des signes de réduction des déstockages de la part des clients et le gain de parts de marché dans l'éclairage de sécurité.

La fusion des divisions IBG et RBS est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009 et les premières économies de coûts seront réalisées au second semestre 2009. Les synergies devraient atteindre leur plein effet en 2011 et représenter des économies annuelles d'environ 5 millions d'euros.

Specialty Battery Group (SBG)

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre s'est élevé à 53,1 millions d'euros, en baisse d'une année sur l'autre de 3,4 % à taux de change courants et de 5 % à taux constants.

La demande dans les secteurs des compteurs et de l'électronique est restée à des niveaux comparables à ceux enregistrés au second trimestre, l'effet du déstockage des clients commençant aussi à baisser au sein de ces marchés.

A l'opposé, les activités militaires et aérospatiales continuent d'enregistrer de bonnes performances. La demande en provenance des principaux marchés militaires de Saft est restée soutenue et les contrats à long terme ont eu une contribution positive.

Investissements stratégiques pour Saft

En août 2009, Saft a annoncé avoir été sélectionné, sous réserve d'aboutissement des négociations contractuelles, pour recevoir un financement du Département Américain de l'Énergie sous la forme d'une participation aux coûts à concurrence de 50 % pouvant atteindre 95,5 millions de dollars sur un investissement de 200 millions de dollars pour la construction d'une usine de production d'éléments et de batteries lithium-ion. L'usine, implantée à Jacksonville en Floride, produira des batteries pour un certain nombre de marchés existants de Saft comme les télécommunications, les sources d'alimentation de secours, l'aviation et le marché militaire, mais son objectif principal est de s'adresser au marché en développement du stockage des énergies renouvelables.

Des études récentes estiment que le potentiel de ce marché sera très important d'ici à 2015. Cet investissement sera finalisé en 2012. L'objectif pour cette usine est de réaliser en 2015, à pleine utilisation de ses capacités, un chiffre d'affaires annuel pouvant atteindre 200 millions de dollars.

En plus des subventions du Département Américain de l'Énergie, cet investissement profitera de subventions et de crédits d'impôt complémentaires de la ville de Jacksonville et de l'État de Floride pour un montant pouvant atteindre 20,8 millions de dollars.

Le contrat avec le Département Américain de l'Énergie devrait être signé avant la fin de l'année et la construction débutera immédiatement.

Johnson Controls-Saft

En plus des succès de Saft mentionnés ci-dessus, le projet industriel de Johnson Controls-Saft aux États-Unis a été sélectionné en août, sous réserve d'aboutissement des négociations contractuelles, pour recevoir une subvention du Département Américain de l'Énergie sous forme d'une participation aux coûts du projet de 50%, plafonnée à 299 millions de dollars (dont 13 millions de dollars pour un fournisseur de la coentreprise). L'investissement initial réalisé par la coentreprise, estimé à 300 millions de dollars, portera sur une usine située à Holland, dans l'État du Michigan. Cet investissement profitera non seulement du financement susvisé du Département Américain de l'Énergie mais également de primes et de subventions fiscales de l'État du Michigan pour un montant pouvant atteindre 148,5 millions de dollars. Ce montant inclut un crédit d'impôt remboursable lié à l'investissement de 100 millions de dollars.

L'objectif pour cette usine dédiée au marché des batteries pour véhicules propres est de générer un chiffre d'affaires annuel de 450 millions de dollars à pleine capacité. Le potentiel de ce marché a été estimé par des experts indépendants comme pouvant dépasser 5 milliards d'euros en 2014-2015.

Le contrat avec le Département Américain de l'Énergie devrait être signé avant la fin de l'année, les investissements devant là aussi débuter immédiatement.

La coentreprise Johnson Controls-Saft dispose déjà d'une usine de production à Nersac (France) pleinement opérationnelle. Cette unité produit actuellement des batteries Lithium-ion pour Mercedes et en produira très prochainement pour BMW. La capacité de production est en cours d'augmentation afin de répondre à la demande en 2010.

Enfin, Johnson Controls-Saft a été récemment sélectionnée par Volkswagen pour fournir des batteries pour une flotte de véhicules électriques, par Jaguar Land Rover pour un développement de batteries pour véhicules hybrides qui devrait conduire à un futur programme de production, ainsi que par Ford pour des batteries pour un véhicule électrique commercial en partenariat avec Azure Dynamics.

Calendrier financier 2010

Chiffre d'affaires annuel et du quatrième trimestre 2009	28 janvier 2010
Résultats annuels 2009	19 février 2010
Chiffre d'affaires du premier trimestre 2010	29 avril 2010
Chiffre d'affaires du deuxième trimestre et résultats du premier semestre 2010	28 juillet 2010
Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2010	3 novembre 2010

5. PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES

5.1 Prévisions pour l'exercice 2009

En juillet 2009, la Société a révisé la prévision d'évolution du chiffre d'affaires incluse dans le Document de Référence 2008 (chiffre d'affaires de -5% à 0% à taux de change constants). Le Groupe a alors indiqué que le chiffre d'affaires pour l'exercice 2009 serait réduit de 7% à 10%, à cours de change et périmètres de consolidation constants, comparativement à l'exercice 2008. La Société confirme cette prévision et précise que, compte tenu des ventes réalisées au cours des neuf premiers mois de l'exercice et de la visibilité du Groupe sur la fin de cet exercice, la réduction du chiffre d'affaires pour l'exercice 2009 devrait se situer dans la partie la moins favorable de la fourchette d'estimation.

La prévision de profitabilité du Groupe pour l'exercice 2009 reste inchangée avec une marge d'EBITDA égale ou supérieure à 18% du chiffre d'affaires (hors impact du projet de Jacksonville estimé à 1,5 million de dollars).

Les prévisions présentées ci-dessus sont fondées sur des données, hypothèses, et estimations considérées comme raisonnables par la Direction du Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, comptable, concurrentiel, réglementaire et fiscal. En outre, la réalisation de certains risques décrits aux pages 64 à 70 et 107 à 112 du Document de Référence, tels que mis à jour et complétés par la présente Actualisation, pourrait avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs. Le Groupe ne donne aucune garantie sur la réalisation des prévisions figurant au présent paragraphe.

5.2 Principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions

Les prévisions présentées ci-dessus ont été élaborées selon des méthodes comptables conformes à celles suivies par le Groupe pour l'établissement des informations historiques.

Elles reposent principalement sur les hypothèses suivantes :

- la prévision de chiffre d'affaire est donnée à taux de change constants (et notamment une parité moyenne €/USD de 1,47 au titre de l'exercice 2008).

Il convient de rappeler les sensibilités du chiffre d'affaires et de l'EBITDA du Groupe à l'évolution du cours de change de l'euro contre dollar. Celles-ci sont estimées comme suit :

- une sensibilité de même sens de 4% du chiffre d'affaires pour une variation de 10% du cours de change €/USD ;
 - une sensibilité de même sens de 6 à 7% de la marge d'EBITDA pour une variation de 10% du cours de change €/USD.
- la poursuite au cours du quatrième trimestre 2009 des tendances d'activité constatées actuellement dans les principaux secteurs d'activité où le Groupe est présent, sans amélioration ni détérioration significative, qu'il s'agisse des marchés émergents ou matures.
 - un périmètre de consolidation constant par rapport au 31 décembre 2008.

Enfin, il convient de mentionner que compte tenu de la politique de gestion par le Groupe du risque de fluctuation des cours du nickel, principale matière première (hors énergie) utilisée par le Groupe, les fluctuations du cours de cette matière au cours des mois de novembre et décembre ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les prévisions décrites ci-avant au paragraphe 5.1.

5.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les prévisions

« Monsieur le Président du Directoire,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de SAFT Groupe SA incluses dans la partie 5 de l'actualisation de son document de référence datée du 2 novembre 2009.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de SAFT Groupe SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Elles ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses qui sont énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- La base comptable utilisée aux fins de ces prévisions est conforme aux méthodes comptables appliquées par SAFT Groupe SA pour l'établissement de ses comptes consolidés, telles que présentées en annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt, auprès de l'AMF, de la première actualisation du document de référence 2008, et le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lequel un prospectus comprenant le document de référence et son actualisation, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte. »

Fait à Neuilly sur Seine, le 2 Novembre 2009 Les Commissaires aux comptes	
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	MOORESTEPHENS SYC SYC SA 15, rue du Midi 92200 Neuilly-sur-Seine

6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

6.1 Organisation et fonctionnement des organes de direction et de surveillance

En date du 27 avril 2009, le Conseil de Surveillance a renouvelé le mandat de chaque membre du Directoire et renouvelé le mandat du Président du Directoire, Monsieur John Searle, pour une durée de 2 ans prenant fin le 15 mai 2011.

6.2 Options de souscription d'actions attribuées par l'émetteur aux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2009

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (souscription ou achat)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
John Searle	N° : 4 Date : 23 Mars 2009	Souscription	316 800 €	16 000	19,80 €	du 23/3/2013 au 23/3/2016
Thomas Alcide	N° : 4 Date : 23 Mars 2009	Souscription	257 400 €	13 000	19,80 €	du 23/3/2013 au 23/3/2016
Bruno Dathis	N° : 4 Date : 23 Mars 2009	Souscription	257 400 €	13 000	19,80 €	du 23/3/2013 au 23/3/2016
Xavier Delacroix	N° : 4 Date : 23 Mars 2009	Souscription	257 400 €	13 000	19,80 €	du 23/3/2013 au 23/3/2016
Elizabeth Ledger	N° : 4 Date : 23 Mars 2009	Souscription	178 200 €	9 000	19,80 €	du 23/3/2013 au 23/3/2016
TOTAL				64 000		

Le Conseil de Surveillance en date du 27 avril 2009 a arrêté des conditions de performance pour les octrois à venir de stock options aux membres du Directoire.

6.3 Options de souscription d'actions levées depuis le 1^{er} janvier 2009 par les dirigeants mandataires sociaux

A la date de la présente Actualisation, les options de souscription d'actions nouvelles levées depuis le 1^{er} janvier 2009 par les dirigeants mandataires sociaux sont les suivantes :

Nom	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (€)	Quantité de titres	Montant total (€)
Thomas Alcide	Levée d'options de souscription	12/08/2009	26,00	12 500	325 000
Elizabeth Ledger	Levée d'options de souscription	26/08/2009	26,00	8 000	208 000

Nom	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (€)	Quantité de titres	Montant total (€)
Xavier Delacroix	Levée d'options de souscription	27/08/2009	26,00	4 464	116 064

6.4 Intérêts des dirigeants dans le capital de la Société à la date de la présente Actualisation

Membres du Conseil de Surveillance :

	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de vote
Yann Duchesne	103	NS	NS
Jean-Marc Daillance	100	NS	NS
Bruno Angles	102	NS	NS
Ghislain Lescuyer	102	NS	NS

Membres du Directoire :

	Nombre d'actions	% du capital	% de droits de vote
John Searle	235 246	1,24%	1,24%
Elizabeth Ledger	60 000	0,32%	0,32%
Thomas Alcide	36 420	0,19%	0,19%
Xavier Delacroix	23 459	0,12%	0,12%
Bruno Dathis	309	NS	NS

6.5 Opérations réalisées sur les actions de la Société par les dirigeants et personnes assimilées

Les transactions dont la déclaration est prévue par les articles 223-22-A et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers réalisées pendant la période du 1^{er} janvier à la date de la présente Actualisation ont été les suivantes :

Noms des dirigeants	Vente d'actions	Date	Achat d'actions *
Thomas Alcide	12 500	12 août 2009	n.a.
Elizabeth Ledger	8 000	26 août 2009	n.a.
Xavier Delacroix	4 000	27 août 2009	-
	464	27 août 2009	

* hors exercice d'options de souscription d'actions nouvelles et hors exercice de l'option pour le paiement du dividende en action.

Ces transactions ont été communiquées à l'AMF et sont détaillées sur le site: [http:// www.saftbatteries.com](http://www.saftbatteries.com).

6.6 Autres informations sur les dirigeants et mandataires sociaux

Le Groupe applique les dispositions des Recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants, à l'exception notamment du cumul entre mandat social et contrat de travail de Monsieur John Searle, Président du Directoire. Compte tenu de son ancienneté au sein du Groupe, le Conseil de Surveillance en date du 31 juillet 2009 a confirmé le maintien du contrat de travail de Monsieur John Searle, Président du Directoire.

7. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL SOCIAL

7.1 Opérations affectant le capital social entre le 1^{er} janvier 2009 et la date de l'Actualisation

Option pour le paiement du dividende en actions

Les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 3 juin 2009, ont fixé le dividende au titre de l'exercice 2008 à 0,68 euro par action ordinaire, avec une option de paiement en actions nouvelles de la Société.

Le prix d'émission de ces actions nouvelles remises en paiement du dividende a été fixé à 22,87 euros par action. Ce prix correspond à 90% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action Saft sur Euronext Paris lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée Générale Mixte diminué du montant du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actionnaires ont eu la faculté d'exercer leur option du 9 juin 2009 au 25 juin 2009 inclus. Au-delà de cette dernière date ou en l'absence de choix exprimé par les actionnaires, ce dividende a été payé en numéraire. Des actionnaires représentant près de 45% du capital social de la Société ont choisi l'option de paiement du dividende en actions.

Le 7 juillet 2009, le capital social de la Société a été augmenté pour tenir compte des 241 815 actions nouvellement émises et livrées à près de 45% d'actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions. Ces actions nouvelles immédiatement assimilables aux actions existantes, portent jouissance au 1^{er} janvier 2009. Elles ont été admises sur Euronext Paris à partir du 6 juillet 2009.

A la suite de cette opération, le capital social a été augmenté de 241 815 euros et porté à 18 755 901 euros. La prime d'émission a été augmentée de 5 297 115,48 euros pour être portée à 169 710 789 euros.

Augmentations du capital social par suite de levées d'options de souscription d'actions nouvelles de la Société

Deux augmentations de capital ont été réalisées par la Société entre le 1^{er} janvier 2009 et la date de la présente Actualisation par suite de levées d'options de souscription d'actions nouvelles de la Société :

- le 14 septembre 2009, le capital social a été augmenté pour tenir compte des 112 764 actions nouvellement émises suite à la levée d'options de souscriptions d'actions nouvelles. A l'issue de cette opération, le capital social de la Société s'élevait à 18 868 665 euros et la prime d'émission a été augmentée de 2 819 100 pour être portée à 172 529 889 euros ; et
- le 12 octobre 2009, le capital social a été augmenté pour tenir compte des 94 700 actions nouvellement émises suite à la levée d'options de souscriptions d'actions nouvelles. A l'issue de cette opération, le capital social de la Société s'élevait à 18 963 365 euros et la prime d'émission a été augmentée de 2 367 750 euros pour être portée à 174 897 639 euros.

Capital social à la date de la présente Actualisation

A la date de la présente Actualisation, le capital social de la Société s'élève à 18 963 365 euros, divisé en 18 963 365 actions de 1 euro de valeur nominale, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Au 30 septembre 2009, le nombre d'actions auto-détenues par la Société et privées de droit de vote (« actions propres ») était de 27 716 actions.

7.2 Acquisition par la Société de ses propres actions

Les actionnaires ont, de par leur décision lors de l'Assemblée générale en date du 3 Juin 2009, autorisé le Directoire à opérer sur les actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité du titre Saft. La précédente autorisation avait pris fin le 6 décembre 2008. Le Groupe a donc réactivé courant juillet 2009 le précédent contrat suspendu en date du 6 décembre 2008.

L'objectif du programme de rachat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité est de permettre l'animation du marché secondaire ou de la liquidité de l'action de la Société par un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers. Le prestataire de service d'investissements intervenant aux fins d'assurer l'animation du titre Saft était la société Exane BNP Paribas (16 avenue Matignon – 75008 Paris) qui disposait pour ce faire de 1 700 000 euros de moyens financiers.

Au 30 septembre 2009, la Société détenait, dans le cadre du contrat de liquidité, 27 716 de ses propres actions (représentant 0,15% du capital).

7.3 Attribution d'options de souscription d'actions

En date du 23 mars 2009, le Directoire a décidé, sur la base de l'autorisation délivrée par l'Assemblée Générale du 12 Juin 2008, de consentir des options de souscriptions d'actions à 144 bénéficiaires, portant sur un nombre total de 400 000 options (ce chiffre comprenant les attributions d'options de souscription aux mandataires sociaux mentionnées au paragraphe 6.2 de la présente Actualisation).

Les principales caractéristiques de ce plan et les paramètres retenus pour son évaluation sont décrits en note annexe 5 aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2009, ci-avant présentés.

Ainsi, au 30 septembre 2009, les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions sont les suivantes :

Date de l'Assemblée Générale	Nombre d'options autorisées par l'Assemblée Générale	Date du Directoire attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Date d'expiration	Prix d'exercice par action	Nombre d'options caduques ou annulées au 30 septembre 2009	Nombre d'options exercées au 30 septembre 2009	Solde d'options pouvant être exercées	Dont: Options pouvant être exercées par les membres du Directoire	Dont: Nombre de membres du Directoire concernés
29/06/2005	720 000	29/06/2005	421 900	29/06/2015	26,00 €	100 500	204 464	116 936	16 536	2
29/06/2005	720 000	28/09/2005	34 500	28/09/2015	30,50 €	3 000	0	31 500	0	0
22/06/2006	400 000	27/11/2006	400 000	27/11/2016	26,00 €	30 000	0	370 000	50 500	4
17/12/2007	400 000	22/01/2008	390 000	22/01/2018	27,00 €	11 500	0	378 500	48 000	4
17/12/2007	400 000	05/11/2008	10 000	05/11/2018	26,00 €	0	0	10 000	10 000	1
12/06/2008	400 000	23/03/2009	400 000	23/03/2016	19,80 €	1 000	0	399 000	64 000	5

7.4 Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009

L'ensemble des résolutions ont été approuvées par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 3 juin 2009, et ce à l'exception de la 9^{ème} résolution relative aux attributions d'options de souscription d'actions en faveur du personnel salarié et des mandataires sociaux.

7.4.1 Approbation du dividende

Les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée Générale le 3 juin 2009, ont fixé le dividende au titre de l'exercice 2008 à 0,68 euro par action ordinaire, avec une option de paiement en actions. Les modalités retenues ainsi que l'augmentation de capital qui s'en est suivie sont décrites au paragraphe 7.1 de la présente Actualisation.

7.4.2 Autorisations financières

L'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009 a également approuvé les autorisations (ou leur renouvellement) d'émissions et/ou délégations de compétence au Directoire pour décider de l'émission d'actions ordinaires et

de valeurs mobilières donnant accès au capital avec ou sans droit préférentiel de souscription, selon les conditions figurant dans le tableau ci-après :

Description de l'autorisation	Date de l'autorisation	Date d'échéance	Plafonds autorisés	
			Actions ordinaires (montant nominal de l'émission)	Valeurs mobilières donnant accès au capital
Augmenter le capital par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009 (10 ^{ème} Résolution)	3 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme: 9,5 millions d'euros maximum	
Augmenter le capital par l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté de conférer un droit de priorité	Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2009 (11 ^{ème} Résolution)	3 août 2011	Montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement et/ou à terme: 3,7 millions d'euros maximum	
Augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires réservées aux adhérents d'un PEE ouvert aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées avec suppression du droit préférentiel de souscription	Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2009 (13 ^{ème} Résolution)	3 août 2011	250 000 euros (montant nominal)	

8. RESPONSABLES DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Responsables du Document de Référence et de son Actualisation

John SEARLE, Président du Directoire de Saft Groupe SA
Bruno DATHIS, membre du Directoire et Directeur Financier

Responsable de l'information financière

Bruno DATHIS, membre du Directoire et Directeur Financier

Attestation des responsables de l'Actualisation du Document de Référence

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente Actualisation du Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation.



9. TABLE DE CONCORDANCE

Conformément à l'annexe 1 du Règlement européen (CE) n° 809/2004.

Informations		Pages du Document de Référence 2008	Pages de l'Actualisation
1	Personnes responsables	163	58
2	Contrôleurs légaux des comptes	162	n.a.
3	Informations financières sélectionnées	6, 7	16,17
4	Facteurs de risque	64,107 et suivantes	12 à 14
5	Informations concernant l'émetteur		
5.1	Histoire et évolution de la Société	12, 154	4 à 10
5.2	Investissements	46, 47, 48	10 à 11
6	Aperçu des activités		
6.1	Principales activités	14 à 39	n.a.
6.2	Principaux marchés	14 à 39	n.a.
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2	n.a.	n.a.
6.4	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	64, 69	n.a.
6.5	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1	n.a.
7	Organigramme		
7.1	Description sommaire du Groupe	12, 13	n.a.
7.2	Liste des filiales	50, 113	n.a.
8	Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées et toute charge majeure pesant dessus	28, 48	n.a.
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	81 et suivantes	n.a.
9	Examen de la situation financière et du résultat		
9.1	Situation financière	48, 96, 123, 124, 125	18 à 24
9.2	Résultat d'exploitation	44 et suivantes	18 à 24
10	Trésorerie et capitaux	48	24 à 29
11	Recherche et développement, brevets et licences	48	n.a.

Informations		Pages du Document de Référence 2008	Pages de l'Actualisation
12	Information sur les tendances	3, 49	n.a.
13	Prévisions ou estimations du bénéfice	49	50,51
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale		
14.1	Organes de direction	51 à 52	n.a.
14.2	Conflit d'intérêt	63	n.a.
15	Rémunérations et avantages	54 et suivantes	n.a.
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	51 et suivantes	52
17	Salariés		
17.1	Nombre de salariés	85	n.a.
17.2	Participations et stock-options	58, 78, 79, 86, 148, 149	52,53
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	78	n.a.
18	Principaux actionnaires	77	n.a.
19	Opérations avec des apparentés	134	24
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1	Informations financières historiques	163	n.a.
20.2	Informations financières proforma	n.a.	n.a.
20.3	États financiers consolidés	91 et suivantes	n.a.
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	139, 163	n.a.
20.5	Date des dernières informations financières auditées	44	n.a.
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n.a.	24 à 48
20.7	Politique de distribution des dividendes	79	55, 56
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	69	n.a.
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	49	n.a.
21	Informations complémentaires	153 et suivantes	n.a.
21.1	Capital social	58, 77, 78, 154, 155	36
21.2	Acte constitutif et statuts	154 à 158	n.a.
22	Contrats importants	154 et suivantes	n.a.

Informations		Pages du Document de Référence 2008	Pages de l'Actualisation
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt	n.a.	n.a.
24	Documents accessibles au public	161	n.a.
25	Informations sur les participations	50, 113	42 à 43